

CAHIERS DE L'IRP

n°12-13 Mai 1992

LA THEOLOGIE PRATIQUE PROTESTANTE D'EXPRESSION FRANÇAISE : OÙ EN EST-ELLE ?

- La théologie pratique dans le protestantisme
d'expression française : un état de la situation
Bernard Reymond

- Commentaires

Hubert Auque
Jean-François Collange
Gérard Delteil
Jean-Marc Prieur
Pierre-Luigi Dubied

Laurent Gagnebin
Isabelle Grellier
Bernard Kaempf
Henry Mottu
Claude Vallotton



PRESENTATION

Plus épais que d'habitude, ce *Cahier de l'IRP* est un numéro double. Il a été entièrement conçu en fonction du Congrès international et interconfessionnel de théologie pratique qui aura lieu à Lausanne du 27 au 31 mais prochains. Il en est comme le prélude. Il est aussi une manière de saluer les congressistes en essayant de leur dire qui nous sommes, où nous en sommes et comment nous nous voyons. La théologie pratique protestante d'expression française est souvent mal connue. Nous avons saisi au vol l'occasion de dresser un état de situation. L'exercice est trop subjectif pour n'être pas contestable. Mais peut-être permettra-t-il aux premiers intéressés eux-mêmes de mieux se situer.

Ce cahier a été réalisé en deux temps. Le texte qui en constitue la majeure partie a d'abord été envoyé aux différents titulaires d'enseignement en théologie pratique des Facultés protestantes et francophones que l'on peut qualifier de « traditionnelles » ou d'« historiques ». Ils en ont pris connaissance et ont eu l'occasion de proposer quelques remarques à son propos.

Dans un deuxième temps, chacun d'entre eux a bien voulu rédiger quelques pages, soit sur cet essai de description, soit sur la théologie pratique telle qu'il la conçoit.

Ces deux temps correspondent aux deux parties de ce cahier. Pour écarter tout problème de préséance, les textes de la deuxième partie sont reproduits dans l'ordre alphabétique de leurs auteurs.

Je remercie ici très vivement mes collègues de Genève, Lausanne, Montpellier, Neuchâtel, Paris et Strasbourg d'avoir bien voulu se prêter à cet exercice, non sans regretter que la Faculté de Bruxelles ne soit pas représentée dans ces pages, faute de participation à notre congrès. J'espère que ce dossier un peu inhabituel aidera chacun à mieux comprendre ce que nous sommes, où nous en sommes, comment nous le sommes, et dans quelles directions nous nous efforçons d'aller, chacun à sa manière, mais en toute solidarité.

Bernard REYMOND, directeur de l'IRP.

N. B. : L'épaisseur du présent numéro double nous oblige à modifier quelque peu le programme de parution annoncé dans le *Cahier* précédent. Nous remercions nos lecteurs de ne pas nous en tenir rigueur. Les séries suivantes courront donc sur l'année académique et non plus sur l'année civile, et le prochain *Cahier de l'IRP* paraîtra en automne prochain

LA THEOLOGIE PRATIQUE DANS LE PROTESTANTISME D'EXPRESSION FRANÇAISE : UN ETAT DE LA SITUATION

Par Bernard Reymond

Professeur à la Faculté de Théologie de l'Université
de Lausanne

Parler de la théologie pratique¹ dans l'abstrait, indépendamment des conditions au sein desquelles elle se déploie, serait une vue de l'esprit. Les attaches confessionnelles, voire dénominationnelles, des auteurs qui publient dans ce domaine finissent toujours par transparaître dans leur manière d'envisager les problèmes ou dans les solutions qu'ils proposent, même quand ils tiennent à afficher leur liberté envers la tradition dont ils sont issus. Mais les options théologiques ou ecclésiales ne sont pas seules en jeu. Le milieu géographique et culturel joue aussi son rôle. Les actes d'un récent « symposium international », en réalité d'une rencontre entre théologiens allemands et américains, le montrent bien, encore que les protagonistes de cette confrontation n'aient pas prêté pour la plupart suffisamment d'attention à ces différences de contexte² : par-delà d'incontestables analogies de problématiques, les options méthodologiques et le champ d'enquête de la TP ne sont pas exactement les mêmes selon qu'elle se situe en Allemagne ou aux Etats-Unis. Outre-Rhin, la TP est inscrite dans le cadre d'universités soucieuses de préserver la liberté académique de leurs professeurs, mais en référence à ces grands ensembles ecclésiaux que sont les *Landeskirchen*, avec leur stratégie et leur statut de *Volkskirche*. Outre-Atlantique, la TP s'élabore dans un contexte où se côtoient de nombreuses dénominations protestantes, et où les facultés et autres collèges de théologie, malgré leur souci d'ouverture, demeurent tributaires des Eglises qui les ont établies et continuent à assurer leur financement, donc dans une situation au sein de laquelle les représentants de la TP doivent conquérir et assurer l'indépendance de

¹ Désignée désormais par l'abréviation TP. TPPEF signifiera "théologie pratique protestante d'expression française".

² Cf. Karl Ernst NIPKOW, Dietrich RÖSSLER, Friedrich SCHWEITZER (éd.), *Praktische Theologie und Kultur der Gegenwart - Ein internationaler Dialog*, Gütersloh, Mohn, 1991.

leur discipline par rapport à ceux qui entendent continuer de la contrôler ou attendent tout bonnement d'elle qu'elle se contente de préparer techniquement les étudiants à l'exercice du pastoralat dans un cadre doctrinal et institutionnel donné.

Les théologiens protestants d'expression française ont aussi leurs particularités. Ils ont pris dès longtemps l'habitude, il est vrai, de se référer à la théologie protestante allemande, voire de s'en nourrir. Nombre d'entre eux semblent n'éprouver aucun scrupule à citer Hamack, Barth, Bultmann, Tillich ou Bonhoeffer plutôt que Vinet, Sabatier, Goguel, Monod ou Ellul. En TP, ils se sentent tenus de se référer aux ténors germanophones de la discipline : Josuttis, Rössler, Otto, etc.. Depuis peu, ils se mettent aussi à l'écoute des Américains, d'ailleurs non sans profit : Fowler, Craddock, Browning et d'autres. Comme tout le monde, ils reconnaissent en Schleiermacher l'homme qui a contribué de la manière la plus décisive à faire de la TP une discipline à part entière.

Ces références à d'autres aires théologiques et culturelles n'empêchent pourtant pas la TPPEF de ne ressembler exactement à aucune autre, de se déployer dans des circonstances qui lui sont propres, de traiter de problèmes qui ne sont pas exactement ceux d'ailleurs et d'avoir sa manière à elle de les empoigner. Mon but est ici de tenter un repérage et une esquisse de ces traits distinctifs, non pour isoler la TPPEF de ses soeurs germanique ou anglo-saxonne, mais pour lui permettre de prendre mieux conscience de sa propre existence et, partant, d'être mieux en mesure d'engager le dialogue avec elles ou avec d'autres disciplines³.

1. A PROPOS DE SCHLEIERMACHER

Cet itinéraire spécifique de la TPPEF, j'ai déjà essayé de le retracer ailleurs : une première fois sous l'angle de l'histoire des théologies pastorales⁴, une seconde sous celui des options méthodologiques⁵. Retenons-en ceci : on savait déjà que, depuis la fin du XVIII^e siècle, cette histoire n'a guère de rapports avec celle de la théologie anglaise ou américaine ; mais elle ne dépend pas non plus de celle de la théologie allemande autant qu'on l'imagine volontiers. La connaissance de ce que

³ Mon propos est donc descriptif avant tout et cherche à permettre une prise de conscience. Mais il ne répond à aucune intention sous-jacente d'inciter la TPPEF à se cantonner ou se replier dans quelque provincialisme théologique, comme semble le penser H. MOTTU dans sa réaction au présent texte (cf. *infra*).

⁴ "Jalons pour une histoire des théologies pastorales", *Etudes théologiques et religieuses*, Montpellier, 1984, 53-59, 181-189.

⁵ "Théorie et pratique dans les théologies pratiques francophones", in : P. GISEL (éd.), *Pratique et théologie*, vol. publié en l'honneur de Claude Bridel, Genève, Labor & Fides, 1989, 163-181.

dit la théologie d'Outre-Rhin ne suffit donc pas à savoir ce que la nôtre pense ou enseigne. C'est particulièrement vrai avec le personnage-clé qu'est Schleiermacher. Edward Farley⁶, qui a repéré comme aucun autre les étapes et démarches de pensée qui ont conduit la TP à se constituer en discipline distincte, a bien montré de quel tournant décisif le maître berlinois a été l'agent. Mais malgré l'intérêt que Farley lui porte, je doute que Schleiermacher ait effectivement joué au sein de la théologie anglo-saxonne le rôle qu'on lui attribue aujourd'hui : son importance ne s'y est probablement fait sentir que par effet de ricochet et non sans un décalage historique de plusieurs décennies.

Malgré ce que donnent à entendre certains historiens des protestantismes francophones, c'est encore plus vrai de la théologie protestante d'expression française⁷. Pendant la majeure partie du siècle dernier, Schleiermacher ne l'a guère influencée pour la simple et bonne raison que, si l'on admirait le caractère religieux de sa personnalité, on n'avait guère assimilé sa pensée. Le nombre très restreint de ses œuvres traduites en français en est un indice qui ne trompe pas, en particulier dans le domaine de la TP : encore aujourd'hui, nous ne disposons dans notre langue ni de son *Encyclopédie théologique*⁸ ni du recueil posthume publié sous le titre *Praktische Theologie*⁹. A part des allusions à la formule célèbre, mais souvent mal comprise, selon laquelle la TP serait la « couronne » de toute la théologie, l'œuvre de Schleiermacher n'est devenue que récemment, avec des travaux comme ceux de Georges Casalis¹⁰, l'occasion d'une réflexion critique sur la manière dont la TP

⁶ *Theologia - The Fragmentation of Theological Education*, Philadelphia PA, Fortress, 1983, en particulier "Introduction" (1-26) et "Schleiermacher and the Beginning of the Encyclopedia Movement" (73-98). Voir aussi de sa plume "Interpreting Situations: An Inquiry into the Nature of Practical Theology", in: L.S. Mudge et J.N. Poling (éd.), *Formation and Reflexion - The Promise of Practical Theology*, ibid. 1987, 1-26.

⁷ Par exemple A. ENCREVE, *Les protestants en France de 1800 à nos jours - Histoire d'une réintégration*, Paris, Stock, 1985. Mais il n'a fait que reprendre à son compte une opinion très répandue. J'ai signalé l'erreur de cette affirmation si souvent répétée dans "Comment les francophones ont-ils lu et compris Schleiermacher avant 1914?", in: *Schleiermacher*, n° spécial de *Archivio di Filosofia*, Roma, LII/1984/1-3, 465-497.

⁸ Une édition de la traduction entreprise par Bernard KAEMPF, de Strasbourg, est en projet aux éditions Labor & Fides.

⁹ Berlin 1850, vol. édité par J. FRERICHS qui y a rassemblé des textes et notes manuscrits de SCHLEIERMACHER relatifs à la TP. Certains représentants de la TPPEF ignorent même l'existence de cet ouvrage. Sa traduction ne semble en tout cas pas près de voir le jour. Il serait plus urgent de posséder celle de la *Glaubenslehre* dont existe seulement une adaptation résumante et partielle (*La foi chrétienne*, Genève 1901, trad. D. TISSOT).

¹⁰ Voir en particulier "Schleiermacher et la réforme des études de théologie", *Etudes théologiques et religieuses*, 1984, 167-180. Mais cette relecture française de Schleiermacher est elle-même tributaire de relectures allemandes, en particulier celle de K. Barth.

peut se constituer en discipline théologique véritablement digne de ce nom.

Cette constatation toute formelle se vérifie au plan de la critique interne. Avant la génération de Casalis, à part Lichtenberger, Schmidt et Vaucher¹¹ qui, dans leur présentation théorique de la TP, se référaient expressément au modèle allemand, mais sans déployer eux-mêmes les diverses thématiques de cette discipline, les ouvrages des autres auteurs protestants et francophones qui ont publié dans ce domaine ne dénotent en fait aucune influence directe de la problématique schleiermacherienne. On n'y retrouve par exemple pas de références au type de scientificité¹² que Schleiermacher prônait pour cette discipline, ni à sa manière de l'articuler au service et au gouvernement de l'Eglise, encore moins à sa façon de formuler le problème de l'Eglise ou celui du culte. Ou alors, quand des analogies se font jour, elles sont le plus souvent lointaines et approximatives.

2. LES SOURCES PROPRES DE LA TPPEF

Où la TPPEF a-t-elle alors trouvé ses modèles ? La désignation française de cette discipline remonte à 1788, date à laquelle les Bernois redistribuèrent l'enseignement de la théologie à l'Académie de Lausanne en distinguant entre deux chaires principales : celle de théologie « pratique » et celle de théologie « théorique »¹³. Comme il s'agissait d'une réorganisation et non d'une réorientation doctrinale, l'enseignement de la TP est évidemment resté en un premier temps sur la lancée de ce qui l'avait précédé, en l'occurrence essentiellement les influences de Calvin et d'Ostervald. Mais il ne correspondait pas encore à ce que nous entendons aujourd'hui par TP. Pour l'ensemble des facultés de théologie

¹¹ F. LICHTENBERGER, "Théologie pratique ou pastorale", *Encyclopédie des sciences religieuses*, vol. XII, Paris 1882, 82-85. C. SCHMIDT, *De l'objet de la théologie pratique*, Strasbourg 1844. E. VAUCHER, *De la théologie pratique*, Paris 1893. A propos de ces trois auteurs, voir mes remarques dans *Pratique et théologie*, op.cit., 165. En fonction de ce qui va suivre, on remarquera l'intitulé de l'article signé LICHTENBERGER qui écrivait "ou" là où nous mettrions "et".

¹² SCHLEIERMACHER définissait la TP comme un "art" (*Kunst* - terme qui, en allemand comme en français, suppose tout un savoir-faire), mais entendait la doter d'un caractère proprement "scientifique". A titre de comparaison, voici comment VINET situait cette même discipline : "C'est l'art après la science, ou la science se résolvant en art. C'est l'art d'appliquer utilement, dans le ministère, les connaissances acquises dans les trois autres domaines, purement scientifiques, de la théologie" (*Théologie pastorale*, Lausanne 1942, 1). Les "autres domaines" étaient l'exégèse, l'histoire et la systématique.

¹³ Voir "Théorie et Pratique", op.cit.

francophones, c'est surtout à partir de Vinet¹⁴ qu'il l'est devenu. Or, pour échapper à un certain légalisme de la perspective ostervaldienne, Vinet est allé puiser à des sources qui, pour être parfois proches de celles de Schleiermacher, ne sont pas non plus toujours les siennes : des textes moraves comme les *Praktische Bemerkungen die Führung des evangelischen Predigtamtes betreffend*, éditées par le centre de Herrnhut, mais aussi les maîtres de l'école française de spiritualité (Fénelon, Massillon, Saint-Cyran), quelques auteurs anglais ou écossais qu'il avait découverts par l'intermédiaire du Réveil, et puis un Allemand qui doit finalement assez peu à Schleiermacher : Claus Harms, le rénovateur de la pastorale luthérienne. Enfin et surtout, comme Schleiermacher mais tout-à-fait indépendamment de lui, Vinet a marqué de son empreinte la TP qui lui a succédé en lui proposant une vision du pasteur, de l'Eglise et de l'homme qui, dans ce domaine, a fait programme pendant près d'un siècle.

Après Vinet, à la différence de ce qui s'est passé en histoire, en exégèse ou en systématique, je ne vois pas que la TPPEF soit tellement allée chercher du côté de l'Allemagne les modèles dont elle avait besoin. Entre 1895 et 1920, quand la psychologie de la religion est entrée en scène, l'influence fut plutôt américaine, par l'intermédiaire de William James, encore que l'on doive parler à cet égard d'un mouvement réellement autochtone de la théologie protestante francophone¹⁵. Même remarque à propos du Christianisme social, qui a fortement marqué l'ecclésiologie aussi bien que la pastorale : ses origines françaises se distinguent nettement de celles du *religiöser Sozialismus* allemand. C'est seulement avec l'arrivée de la théologie barthienne¹⁶, dès les environs de 1930, que l'on peut parler d'une réelle influence germanophone sur la TPPEF. Mais non sans une remarque importante : dans ce domaine spécifique, les conceptions barthiennes ont rencontré des échos distincts de ceux que l'on pouvait percevoir au même moment en Allemagne ou en Suisse alémanique. Affaire de contexte : quand Barth parlait par exemple

¹⁴ Plus précisément à partir du moment où, immédiatement après sa mort, son cours de *Théologie pastorale*, reconstitué par ses héritiers spirituels sur la base de ses propres notes et de celles de ses étudiants, a été mis à la portée du public (la première édition est de 1850). Voir mon article "Regards neufs sur la théologie pastorale d'Alexandre Vinet", *Revue de théologie et de philosophie*, Lausanne, 1986, 269-279, et la reprise que j'en ai faite dans *A la redécouverte d'Alexandre Vinet*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1990, 112-121.

¹⁵ L'expression de l'époque était psychologie "religieuse" plutôt que "de la religion". Voir ma brève contribution "Quand la théologie de la Faculté de théologie de Genève était tentée de virer à la psychologie religieuse", in: Faculté de théologie de Genève, *Actualité de la Réforme*, Genève, Labor & Fides, 1987, 191-206.

¹⁶ Voir mon étude *Théologien ou prophète? Les francophones et Karl Barth avant 1945*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1985.

d'Eglise, il ne se préoccupait pas beaucoup d'ecclésiologie appliquée ; ses amis francophones, au contraire, ont vu immédiatement comment ses enseignements sur ce point pouvaient faire mouche sur leurs problèmes ecclésiastiques les plus concrets, par exemple celui de l'éventuelle réunification d'Eglises protestantes divisées comme l'étaient les différentes unions d'Eglises réformées en France, l'Eglise nationale et l'Eglise libre dans le canton de Vaud, ou l'Eglise nationale et l'Eglise indépendante dans le canton de Neuchâtel¹⁷.

3. LES FACULTES PROTESTANTES FRANCOPHONES

Aujourd'hui encore, la TPPEF accuse des traits qui lui sont propres, ou du moins marque quelques accents qui, placés un peu différemment de ceux qu'on peut rencontrer chez ses soeurs germanophone ou anglophone, continuent de lui conférer un certain caractère *sui generis*. Leur spécificité tient pour beaucoup aux conditions dans lesquelles s'élabore cette théologie. Le protestantisme francophone a deux centres de gravité d'importance à peu près égale ; la France et la Suisse romande. Chacune de ces deux régions compte trois Facultés de théologie officiellement reconnues par les Eglises historiques de la Réforme, et qui appartiennent ou appartinrent à des Universités : Montpellier, Paris et Strasbourg d'un côté, Genève, Lausanne et Neuchâtel de l'autre¹⁸. Pour le problème qui nous occupe ici, la Belgique francophone ne constitue pas un cas particulier, la Faculté de théologie protestante de Bruxelles ne changeant pas grand-chose au paysage que dessinent ensemble les TP de France et de Suisse.

Six Facultés de théologie, voire sept avec la Belgique et neuf si l'on inclut les institutions plus marginales, et cela pour des Eglises comptant

¹⁷ Genève a été l'une des régions de la francophonie où l'influence barthienne s'est fait sentir avec le plus de vigueur, en tout cas plus nettement que dans le canton de Vaud. Mais cela n'a entraîné aucun rapprochement significatif entre l'Eglise nationale et l'Eglise libre, séparées aujourd'hui encore. Il est vrai que les raisons de leur séparation sont plus anciennes et plus profondes que ce ne fut le cas dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel.

¹⁸ Genève, Lausanne, Neuchâtel et Strasbourg ont des Facultés faisant officiellement et intégralement partie d'une Université et dépendent donc des finances étatiques (à Genève, où la désignation officielle est "Faculté autonome de théologie protestante, l'Etat prend en charge 75 % des dépenses, et l'Eglise nationale protestante 25 %), Paris et Montpellier (autrefois Montauban) ont appartenu à l'Université française jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1906. La Faculté confessante et réformée d'Aix-en-Provence et la Faculté évangélique de Vaux-sur-Seine bénéficient d'un agrément académique, mais leurs diplômés ne sont pas acceptés sans autre au ministère pastoral dans les Eglises de la Réforme historique (Eglises réformées cantonales en Suisse, Eglise réformée et Eglise luthérienne de France, Eglise réformée et Eglise de la Confession d'Augsbourg en Alsace et en Moselle).

ensemble moins de deux millions de fidèles¹⁹, c'est énorme. Peu de régions et peu d'Eglises au monde sont aussi bien équipées pour former les théologiens dont elles ont besoin. Mais tout avantage a sa contrepartie : dès leurs origines, ces Facultés ont toujours gardé des dimensions modestes, voire très modestes si on les compare à ce que sont les Facultés de théologie les plus connues en Allemagne, en Amérique ou au Royaume Uni. Pendant plus d'un siècle à Lausanne et plusieurs décennies à Genève et Neuchâtel, il y eut même deux Facultés de théologie protestante dans chacune de ces trois villes : celles qu'on appelait « nationales » parce qu'elles étaient les Facultés officiellement reconnues et soutenues par l'Etat, et les Facultés des Eglises libres ou indépendante²⁰.

C'est dire si le nombre de leurs étudiants, certaines années, pouvait être restreint : parfois une vingtaine seulement. Actuellement il oscille selon les Facultés entre une cinquantaine et un peu plus de cent²¹. Le nombre de leurs professeurs est aussi toujours resté très modeste. Dans la plupart des Facultés concernées, il s'est souvent limité aux titulaires des cinq chaires suivantes : AT, NT, histoire, systématique, pratique, avec un dédoublement de la chaire de systématique à Paris et Strasbourg pour tenir compte des différences entre luthériens et réformés²². Peu à peu sont aussi apparues des disciplines annexes, aux destinées parfois un peu évanescentes, et dont l'enseignement est confié le plus souvent à des

¹⁹ Le dénombrement des protestants d'expression française pose à lui seul de nombreux problèmes. En Suisse romande sont comptés comme protestants tous les habitants s'annonçant comme tels au contrôle des habitants ou lors des recensements fédéraux ; les chiffres annoncés excèdent donc de très loin le nombre des fidèles faisant effectivement acte de participation à la vie ecclésiale, fût-ce de manière très épisodique. En France, le débat n'est jamais clos entre ceux qui veulent s'en tenir au nombre de membres effectivement inscrits dans les associations cultuelles, ceux qui entendent inclure les fidèles non inscrits mais qui fréquentent cependant plus ou moins irrégulièrement les manifestations de la vie ecclésiale, et ceux qui prétendent nécessaire de compter aussi les habitants issus de familles protestantes et tous les sympathisants du protestantisme. D'où la nécessité de s'en tenir de part et d'autre de la frontière à des approximations massives, donc imprécises. C'est au nom d'une telle approximation que je propose de considérer les deux protestantismes de France et de Suisse romande comme des grandeurs relativement équivalentes.

²⁰ L'Ecole de théologie de l'Oratoire, à Genève, a fermé ses portes au début du siècle. La réunion des deux Eglises neuchâteloises a entraîné celle des deux Facultés de théologie en 1943, la fusion des deux Eglises vaudoises celle des deux Facultés lausannoises en 1966.

²¹ Je m'en tiens aux normes suisses, très restrictives en la matière, et prends en considération seulement le nombre d'étudiants en théologie à plein temps et visant l'acquisition d'un grade universitaire (licence en Suisse, maîtrise en France). Ce nombre peut s'accroître beaucoup si l'on tient compte des auditeurs et autres personnes qui suivent des cours de théologie pour des raisons diverses.

²² La Faculté de Neuchâtel, qui reste quantitativement la plus petite, ne compte aujourd'hui encore que cinq professeurs titulaires à plein temps.

titulaires à temps partiel : histoire des religions, psychologie, sociologie, philosophie de la religion. Ne pouvant répartir entre plusieurs titulaires les différentes parties d'un même enseignement, les professeurs en question restent des généralistes au sein de leur propre discipline. Et puis surtout, peu nombreux, ils constituent des équipes de travail au sein desquelles les échanges entre les individus, donc entre les disciplines de la théologie vont de soi. Chacun est généralement au courant de ce que ses collègues enseignent et peut tenir compte de leur apport dans sa recherche ou dans le contenu de ses cours et séminaires.

D'où une conséquence importante pour la TPPEF : elle ne se constitue jamais indépendamment de ce qui se passe dans les autres disciplines de la théologie. De leur côté les dogmaticiens, les exégètes, les historiens, les éthiciens ne manquent pas, d'ordinaire, de se prononcer sur les incidences que leur enseignement peut avoir dans le domaine propre de la TP. Il leur arrive même d'imaginer savoir mieux que les praticiens eux-mêmes ce que cette TP devrait être, ou encore d'écrire des articles ou des livres relevant plus spécifiquement de la pratique que de leur domaine propre. Qu'ils le veuillent ou non, les titulaires de la pratique se voient ainsi contraints, bon gré mal gré, de prendre acte de ces recherches ou de ces productions, voire de ces déclarations de principe qui empiètent sur leur discipline. L'interdisciplinarité envahit souvent leur horizon avant même qu'ils aient eu le temps de situer l'éventuelle particularité de leur propre point de vue. Ce peut être un avantage à de nombreux points de vue.

En revanche, on doit se demander si ces autres disciplines de la théologie se laissent assez mettre en question par les approches de la TP. Elles ont fortement tendance à penser qu'elles peuvent se développer sans elle, ou à considérer que la TP serait une discipline strictement applicative, destinée tout au plus à tirer les conséquences de ce qu'elles professent. Or qui dit interdisciplinarité dit aussi interactions entre les divers partenaires à cette interdisciplinarité. La TPPEF n'a apparemment pas encore trouvé parmi les disciplines soeurs la place qui inciterait à considérer que la théologie peut ou doit se déployer à partir de ses approches spécifiques. C'est encore une tâche en devenir²³.

4. RELATIONS EGLISES-FACULTES

Jusqu'à très récemment, le corps professoral des Facultés francophones s'est recruté essentiellement dans le pastoral des Eglises

²³ J'ai tenté d'esquisser une telle démarche à propos de l'homilétique. Cf. "Homilétique et théologie: pour une réévaluation de leurs rapports", *Cahiers de l'IRP* 9, juin 1991, 18-34.

directement intéressées à leur existence. En règle générale, on tenait même à ce que tous ces professeurs soient au bénéfice d'une expérience paroissiale d'une certaine durée. Les exceptions furent rares, même si l'une d'elles est particulièrement célèbre : Alexandre Vinet avait bien été admis dans le corps pastoral, mais n'a jamais exercé ce ministère²⁴. Louis Perrier, professeur de morale à Montpellier, Henri Meylan et Edouard Burnier, professeurs à Lausanne l'un d'histoire et l'autre d'apologétique, étaient et sont restés des laïcs. Aujourd'hui, plusieurs professeurs des Facultés protestantes francophones sont dans le même cas et ne tiennent pas du tout à changer de statut. Pour l'instant, l'appartenance à un corps pastoral et la pratique effective de ce ministère semblent toutefois demeurer une condition impérieuse pour accéder à une chaire de TP.

C'est que toutes ces Facultés de théologie et plus particulièrement leurs professeurs sont en relation étroite avec les réalités ecclésiales du protestantisme. Cela tient à l'histoire : dès leurs origines, ces Facultés ont eu pour but de préparer à leur ministère les pasteurs dont les Eglises réformées avaient besoin²⁵. Même si les motivations de leurs étudiants se sont beaucoup diversifiées depuis une vingtaine d'années ou sont en train de le faire²⁶, les Facultés protestantes continuent à assumer quasi

²⁴ Voir à ce propos les références citées supra, note 14.

²⁵ C'est particulièrement vrai de l'Académie de Lausanne, ouverte en 1537, et qui est dans le monde la plus ancienne haute école réformée d'expression française. Ce l'est évidemment aussi de Genève, fondée en 1559. Bien qu'ouverte en 1873 seulement, la Faculté de Neuchâtel répondait à des préoccupations semblables. En France, les Académies réformées ouvertes au XVI^e siècle couvraient en général un champ d'enseignement plus large que la seule théologie, mais visaient elles aussi à donner aux futurs pasteurs la formation intellectuelle dont ils auraient besoin par la suite. Au début du XIX^e siècle, la création des Facultés de Montauban et de Strasbourg répondait elle aussi à la nécessité de former des pasteurs. Seule l'ouverture de la Faculté de Paris, en 1877, a répondu à une préoccupation plus large : non seulement former théologiquement les futurs pasteurs, mais assurer la continuité de la Faculté française qui venait de faire place, à Strasbourg, à une Faculté purement allemande, et affirmer au cœur de la ville-lumière la présence d'une culture protestante de haut niveau. - Sur la Faculté de Paris voir en particulier les articles publiés à l'occasion de son centenaire par *Etudes théologiques et religieuses*, 1977/3; sur celle de Strasbourg, *La Faculté de Théologie Protestante de Strasbourg, hier et aujourd'hui : 1538-1988*, Strasbourg, Oberlin, 1988.

²⁶ C'est très net dans les Facultés françaises : une forte proportion de leurs étudiants n'envisage plus d'aboutir à un ministère ecclésiastique. Cette tendance est aussi en train d'apparaître dans les Facultés de Suisse romande, mais avec un certain retard et dans des proportions plus modestes. Cette évolution semble tenir pour une bonne part à des changements notables dans l'image convenue que l'opinion publique se fait des étudiants en théologie, mais aussi à de nouvelles conceptions du côté des employeurs, cela dans de nombreuses branches de l'économie : il leur importe d'engager des hommes ou des femmes porteurs de diplômes universitaires, mais ils attachent souvent peu d'importance à la branche dans laquelle ces diplômes ont été acquis. Dans cette nouvelle manière de voir les choses, la licence (Suisse) ou la maîtrise (France, Belgique) en théologie peut se

(suite de la note à la page suivante)

prioritairement cette fonction ; c'est du moins ce que les Eglises attendent d'elles. Et puis toutes ont des relations institutionnelles plus ou moins étroites avec l'une ou l'autre des Eglises intéressées à leur existence : financièrement, les Facultés de Montpellier et de Paris (elles forment ensemble l'Institut protestant de théologie) dépendent entièrement des Eglises réformée et luthérienne de France, et ces Eglises interviennent directement dans la nomination de leurs professeurs ; celle de Strasbourg dépend actuellement directement de l'Etat, mais jusqu'en 1870 ses professeurs étaient désignés au terme de procédures entièrement ecclésiastiques, jusqu'au moment où les candidats étaient proposés à la nomination par le gouvernement ; à Lausanne, le Conseil synodal participe à la commission chargée d'examiner les candidatures et l'Etat s'assure de son aval avant de procéder à la nomination proprement dite ; à Genève, les nominations professorales relèvent d'un Conseil de Fondation formé de représentants de l'Etat, de l'Eglise nationale protestante, de l'Université et de la Faculté ; à Neuchâtel, un vote du Synode doit entériner la nomination des professeurs choisis par la Faculté. Remarquons toutefois que l'existence de tels procédures ou liens de dépendance n'entraîne aucun assujettissement d'ordre doctrinal ou autre : les Eglises en question respectent toutes, depuis qu'il est entré en vigueur, le principe de la liberté académique, donc de la liberté d'enseignement²⁷.

Ces relations institutionnelles se doublent d'engagements plus personnels. Les professeurs des Facultés francophones sont souvent sollicités par les Eglises de leur ressort : prédications, conférences, sessions de formation, programmes d'éducation théologique pour adultes, participation à des commissions d'Eglise, voire à des directions d'Eglise ou aux délibérations synodales, etc. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles les titulaires d'autres disciplines sont si volontiers portés, comme je l'ai signalé plus haut, à se prononcer sur des thèmes relevant plus spécifiquement de la TP. Mais surtout, l'existence de ces divers engagements ecclésiaux permet de comprendre pourquoi la TPPEF reste si attachée à traiter en priorité de problèmes en relation avec l'existence concrète des Eglises. C'est affaire d'affinités personnelles. C'est aussi le résultat de la situation dans laquelle se trouvent la plupart de ces Eglises :

(suite de la page préc.)

prévaloir de correspondre à une formation englobant un horizon particulièrement large et généraliste.

²⁷ A noter pourtant que les professeurs de l'IPT (Paris et Montpellier) doivent adhérer à la *Déclaration de foi* de l'Eglise réformée de France et respecter sa *Discipline* (règlement intérieur). L'adhésion des professeurs à la *Déclaration de foi* est assortie, comme pour tous les autres ministres de cette Eglise, du préambule suivant : "Sans vous attacher à la lettre des formules, vous proclamerez le message de salut qu'elles expriment". Sur cette *Déclaration* et son préambule, cf. A. GOUNELLE, "La déclaration de foi de l'Eglise réformée de France", *Unité chrétienne*, Lyon, 90/mai 1988, 32-36.

les problèmes qu'elles doivent affronter sont actuellement d'une ampleur et d'une urgence telles que la TP aurait mauvaise grâce à ne pas s'en préoccuper. Ou plutôt, comment ne s'intéresserait-elle pas en priorité à des problèmes qui, non contents d'être brûlants, constituent par nature et surtout par tradition la matière première de ses recherches et de son enseignement ?

Non que la TPPEF cherche à se retrancher dans le ghetto de problèmes strictement ecclésiaux, un peu en marge du monde. Mais quand les Eglises, leurs ministres et leurs fidèles pourraient être tentés par un tel repli à l'abri des crises qui les guettent et menacent de les mettre fondamentalement en question, l'une de ses tâches n'est-elle pas justement, en vertu du côté « pratique »²⁸ de toute théologie, d'affronter et peut-être d'exacerber la confrontation à laquelle on cherche à échapper, en tout cas d'en dégager les significations et d'en explorer les virtualités ? Même quand Georges Casalis, au lendemain de 1968, a voulu élargir le champ de la TPPEF en l'ouvrant à « une perspective globale, christo- et cosmocentrique », en la chargeant de s'adonner désormais à une « interprétation critique et de la société et de la culture ambiante » et en lui enjoignant ainsi de se comprendre dans le sens d'une praxis à finalité révolutionnaire, il n'a pas oublié le cadre dans lequel il enseignait ni l'institution à laquelle il continuait d'appartenir, et a aussitôt précisé qu'il s'agissait simultanément d'une « interprétation critique de l'être et de l'agir de l'Eglise en un temps et en un contexte donnés »²⁹.

5. ENTRE DIASPORA ET MAJORITE

Casalis écrivait en contexte parisien et en fonction des Eglises protestantes de France qui, du moins celles « de l'intérieur », se trouvent dans une situation très minoritaire. Eût-il donné cet accent-là à son enseignement s'il avait vécu en Suisse romande, par exemple à Lausanne, dans le contexte d'une Eglise encore assez bien assise puisqu'elle continue d'être majoritaire, voire fortement majoritaire³⁰ dans certaines parties du canton de Vaud et, reconnue constitutionnellement comme « institution nationale », jouit d'un statut d'union à l'Etat ? Se serait-il montré encore plus virulent envers la force d'inertie inhérente à un statu quo de cette nature ? Mon propos n'est pas ici de refaire l'histoire, mais de profiter de

²⁸ Sur les différents sens de ce mot accolé à celui de "théologie" et sur les problèmes qu'il pose, voir FARLEY, *op. cit.*, et l'introduction de P. GISEL à *Théologie et pratique*.

²⁹ "Théologie pratique et pratique de la théologie", in: Faculté de théologie protestante de Paris, *Orientations*, Paris, Cerf, 1973, 93-94.

³⁰ Ce n'est plus le cas ni à Genève, ni dans le périmètre urbain de Lausanne, ni dans celui de Neuchâtel.

cette question pour mettre en évidence un autre aspect important du contexte dans lequel prend corps la TPPEF : du fait des dimensions restreintes de son lectorat, ses publications doivent s'adresser si possible aussi bien aux lecteurs français qu'à ceux de Suisse romande ; mais en même temps, sa réflexion s'articule à deux rapports de proportion si différents entre protestantisme et société qu'elle a quelque peine à tenir compte simultanément de ces deux contextes³¹.

C'est là un problème que ne connaissent pas les autres disciplines de la théologie. Un commentaire biblique, un livre sur Luther ou Calvin, un traité de dogmatique, une recherche en éthique ou même un manuel d'homilétique³² gardent toute leur pertinence, quelle que soit la situation démographique de l'Eglise à laquelle se rattachent leurs destinataires et usagers. Les problèmes de pastorale, de catéchèse, d'ecclésiologie ou même de liturgie peuvent en revanche prendre des tournures bien différentes selon que l'on se trouve en situation de majorité, de forte minorité ou au contraire de diaspora caractérisée. Comment tenir compte simultanément des uns et des autres ? Le plus simple est évidemment de nier le problème, ou de choisir un angle d'attaque susceptible d'en atténuer les effets. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles de nombreuses publications en TPPEF ne sont pas dues à des spécialistes de cette discipline, mais très souvent à des biblistes ou à des dogmaticiens.

Ce phénomène a été particulièrement sensible dès les lendemains de la deuxième guerre mondiale avec les mouvements conjoints qui ont nom « renouveau biblique » et « renouveau doctrinal ». La première de ces deux appellations soulève bien des difficultés. Je n'en retiens qu'une : les biblistes ont alors lancé sur le marché divers ouvrages qui se proposaient de résoudre par le biais de leur discipline des problèmes relevant expressément de la TP ; ou quand ces auteurs n'avaient pas eux-mêmes cette prétention, c'est dans cette perspective qu'ils ont été lus. Plusieurs titres de la série *Cahiers théologiques de l'Actualité protestante*, éditée à Neuchâtel par la maison Delachaux & Niestlé, sont très caractéristiques de cette tendance, comme les études de Franz-J. Leenhardt et d'Oscar Cullmann sur le baptême, de Ph.-H. Menoud sur les ministères, de Pierre Bonnard sur l'édification de l'Eglise. Exemple plus significatif encore : de nombreux articles du *Vocabulaire biblique* publié chez le même

³¹ Cette incidence d'une situation majoritaire ou minoritaire se manifeste par exemple dans la manière d'envisager le ministère pastoral. Ainsi J. ANSALDI, dans *Le dialogue pastoral - De l'anthropologie à la pratique*, Genève, Labor & Fides, 1986, est-il très manifestement tributaire de la situation de diaspora qu'il a connue comme pasteur, tandis que P.-L. DUBIED, *Le pasteur : un interprète - Essai de théologie pastorale*, *ibid.* 1990, pense implicitement à la situation dans un canton de tradition protestante.

³² C'est l'un des seuls secteurs de la TP qui, à cet égard, sont peu affectés par les incidences du contexte démographique.

éditeur par Jean-Jacques von Allmen en 1956. Dès lors, en effet, que l'on choisit d'aborder un problème touchant aux pratiques ecclésiales par le biais d'un retour aux Ecritures, mais sans rappeler assez clairement que tout retour de ce type est nécessairement tributaire d'une interprétation située dans le temps, donc d'un contexte donné, déjà on cède à l'illusion que la thématique abordée peut échapper en tout ou en partie aux effets de la contextualité et qu'on peut en délibérer sans prendre trop en considérations les répercussions qu'a par exemple sur elle le fait éminemment contextuel d'un protestantisme majoritaire ou de diaspora.

Même stratégie de la pensée avec la tendance à attendre des dogmaticiens qu'ils tranchent les problèmes de TP. Au moment du « renouveau doctrinal », cette démarche n'avait rien de nouveau ni de bien original. D'abord parce que les deux domaines de la systématique et de la TP ne peuvent jamais être entièrement séparés l'un de l'autre : un systématicien touche nécessairement à des problèmes de pratique, et un spécialiste de la TP ne cesse de faire de la systématique³³. Ensuite parce que toute la recherche systématique en théologie d'expression française au début de notre siècle s'est appliquée à développer une pensée qui demeure

³³ La formation post-grade des professeurs actuels de TP en Suisse romande est caractéristique à cet égard : P.-L. DUBIED, de Neuchâtel, a soutenu une thèse de doctorat en TP qui aurait tout aussi bien pu devenir une thèse de systématique (*L'athéisme pratique : une maladie spirituelle?*, Genève, Labor & Fides, 1982); celle d'H. MOTTU, de Genève, touchait à l'histoire, à l'herméneutique et à la systématique (*La manifestation de l'Esprit selon Joachim de Fiore*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé, 1977); B. REYMOND, de Lausanne, a touché aux mêmes domaines avec sa thèse sur *Auguste Sabatier et le procès théologique de l'autorité* (Lausanne, L'Age d'Homme, 1976) et sa thèse d'habilitation sur la vague barthienne (*Théologien ou prophète, op.cit.*). Coïncidence curieuse, celle de Marc DONZE, professeur de TP à la Faculté catholique de Fribourg était également en systématique (*La pensée théologique de Maurice Zundel : pauvreté et libération*, Genève, Ed. du Tricornet et Paris, Cerf, 1980). - Même remarque pour L. GAGNEBIN, de la Faculté protestante de Paris, qui bien avant sa thèse en TP sur la prédication de W. Monod (*Christianisme spirituel et Christianisme social - La prédication de Wilfred Monod (1894-1940)*, Genève, Labor & Fides, 1987), s'est fait connaître par d'importants travaux de critique littéraire et d'apologétique sur Gide, Camus, de Beauvoir, Sartre. J.-F. COLLANGE, à Strasbourg, a travaillé sur des sujets à cheval sur le NT et l'éthique (*De Jésus à Paul, l'éthique du Nouveau Testament*, Genève, Labor & Fides, 1980) avant de prendre en charge l'enseignement de la TP. Quant à B. KAEMPF, même Faculté, sa thèse sur *La pensée de C.G. Jung - Son intérêt pour la théologie pastorale* (publiée en partie sous le titre *Réconciliation - Psychologie et religion selon Carl Gustav Jung*, Paris, Cariscript, 1991), portait sur un sujet étroitement apparenté aux préoccupations de la TP. J.-M. PRIEUR, récemment nommé à Montpellier, au côté de G. DELTEIL s'est d'abord spécialisé dans des travaux de patristique (*Acta Andreae*, Corpus Christianorum, series apochryporum, t. 5-6, Turnhout, Brepols, 1989). DELTEIL lui même est toujours resté spécialisé en TP. H. AUQUE, qui occupe à Paris un poste identique à celui de PRIEUR à Montpellier, a acquis une formation d'anthropologue, avec un doctorat en psychologie et un autre en sociologie, avant de faire un 3ème cycle en théologie.

en relation très étroite avec l'expérience chrétienne³⁴, donc avec ce qui reste le champ privilégié de la TP³⁵. Mais dès 1945, c'est la théologie dialectique qui a commencé de tenir le haut du pavé. Dès les années 1930, elle avait eu bien des raisons de faire mouche sur de nombreux pasteurs un peu accablés par le poids que cette même « expérience chrétienne »³⁶ faisait peser sur leur ministère. Maintenant, elle se trouvait auréolée de la capacité qu'elle avait donnée aux cercles de l'Eglise confessante allemande de résister aux sirènes pro-nazies des chrétiens-allemands.

Comprise dans ce contexte comme une théologie de la rupture, la pensée de Karl Barth s'est imposée à raison même de sa volonté de faire dépendre la pensée chrétienne de la seule Parole de Dieu, et non d'analyses socio-culturelles ou psychologiques, donc comme une théologie dont les propositions devaient demeurer valables quelle que soit la situation démographique de ceux auxquels elles s'adresse³⁷. Aucune enquête quantitative n'a été entreprise sur ce point, mais je tiens pour avéré que de nombreux pasteurs de France et de Suisse romande sont allés demander à la *Dogmatique*³⁸ de Barth ou à tel autre de ses écrits, au fur et à mesure qu'ils devenaient disponibles en français, les réflexions de TP dont ils estimaient avoir besoin pour renouveler leur propre conception des choses³⁹. Peut-être est-ce même à partir de ce moment que l'on s'est mis, dans le protestantisme d'expression française, à demander à propos de nombreux thèmes de TP que l'on en ait une conception prioritairement

³⁴ Cf. l'oeuvre posthume de G. FROMMEL, *L'expérience chrétienne - un cours de dogmatique*, 3 vol., Neuchâtel, Attinger, 1916. Mais ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. Ainsi G. FULLIQUET (successeur de Frommel à Genève) et H. BOIS (systématicien à Montpellier) ont-ils été des représentants importants de ce que j'ai appelé "l'école de la psychologie religieuse" (cf. note 15). - Cette manière-là d'envisager la systématique correspond à un mouvement très présent en Allemagne et aux Etats-Unis au même moment. V. DREHSEN vient de montrer à cet égard que la théologie de TROELTSCH, avec son souci de coller au vécu social et religieux de l'homme, reste la plus propre à fonder une TP bien constituée (cf. *Neuzeitliche Konstitutionsbedingungen der Praktischen Theologie - Aspekte der theologischen Wende zur sozialkulturellen Lebenswelt christlicher Religion*, 2 vol., Gütersloh, Mohn, 1988).

³⁵ L'"expérience chrétienne" peut être communautaire aussi bien qu'individuelle, expérience du monde aussi bien que de l'Eglise, expérience du doute et de l'incrédulité aussi bien que de la foi, etc.

³⁶ J'ai tenté d'analyser cette réaction dans *Théologien ou prophète*, 24 ss.

³⁷ Je ne parle donc ici que d'un aspect de l'influence barthienne. Il ne doit pas nous faire oublier l'existence de tout un autre courant de cette même théologie d'inspiration barthienne, celui qui insiste sur l'importance de la contextualité et souligne celle des engagements politiques (cf. G. CASALIS, mais aussi K. BLASER et d'autres).

³⁸ La publication des 26 fascicules de la traduction française a commencé en 1956 (Genève, Labor & Fides).

³⁹ A titre de vérification provisoire, on notera la fréquence avec laquelle on a cité les pages de BARTH sur la prédication, sur le baptême ou sur les confessions de foi.

« théologique », par quoi l'on entendait et l'on entend encore souvent une conception qui échappe aux vicissitudes de la contextualité.

6. VERS UNE TPPEF « SCIENTIFIQUE » : JEAN-JACQUES VON ALLMEN

Cette manière biblico-dogmatique de poser les problèmes ressortissant à la TP est probablement l'un des facteurs qui ont assuré l'audience étonnamment large dont ont bénéficié les divers ouvrages et articles de Jean-Jacques von Allmen. Il est, me semble-t-il, après Alexandre Vinet l'homme qui a marqué le plus profondément la TPPEF. Comme lui il est l'un des seuls représentants francophones de cette discipline dont les ouvrages ont été si souvent et si rapidement traduits en d'autres langues. Il est aussi celui qui a voulu marquer dans cette discipline le tournant le plus net par rapport à son illustre prédécesseur. Les circonstances le lui permettaient.

Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, en effet, les professeurs de TPPEF se sont trouvés dans une situation qui les acculait à concevoir leur discipline essentiellement comme une préparation à l'exercice concret du ministère pastoral. Tandis qu'actuellement les gradués en théologie ne peuvent accéder à un tel ministère sans être passés par des stages destinés à les préparer très concrètement à l'exercice de leur profession, jusque dans les années 1940-50 les Eglises considéraient suffisante l'initiation dispensée par les Facultés de théologie. Les intéressés passaient sans transition du statut d'étudiant à celui de pasteur de paroisse. Dans ces conditions, les professeurs de TP avaient pour tâche première de les initier par leur enseignement et leurs conseils à la tâche qui allait les attendre dès leur sortie de Faculté. Ainsi Paul Chapuis put-il annoncer à la satisfaction générale, dans sa leçon inaugurale de 1941 à Lausanne, que son enseignement serait tout entier « dominé par le souci de former des pasteurs pour le service de l'Eglise, d'une certaine Eglise dans un pays donné »⁴⁰.

⁴⁰ "Le rôle de la théologie pratique", *Cahiers de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne* IX, 1941, 24. CHAPUIS avait commencé son enseignement au printemps 1940. Dans le canton de Vaud, les premiers stages pastoraux se situant entre la fin des études universitaires et l'admission dans le corps pastoral datent de 1941. - Dans le même ordre d'idées, on notera que W. MONOD avait de la vie dans une Faculté de théologie une conception fort proche de celle d'un séminaire pastoral. Il ne semble pas avoir envisagé sérieusement que de telles études puissent conduire ailleurs qu'au pastorat. D'où son insistance sur l'encadrement spirituel des étudiants. Cf. plusieurs réflexions sur ce point dans *Après la journée - Souvenirs et visions 1867-1937*, Paris, Grasset, 1938, et mon analyse de la crise qui se noua autour de sa personne à la Faculté de Paris dès 1934 dans *Théologien ou prophète?*, op.cit., 162-173. - A signaler aussi, le fait que la pensée de Vinet a influencé les systématiciens de langue française tout aussi profondément et

(suite de la note à la page suivante)

Von Allmen, lui, a tenté non sans succès de faire sortir la TP de la situation mineure dans laquelle la reléguait cette fonction d'initiation pré-professionnelle, donc assez peu académique par rapport aux autres disciplines de la théologie. Il l'a voulue discipline à part entière, véritable « science »⁴¹ au sein des autres sciences théologiques, avec sa logique, ses référents, sa méthode. On reste frappé, en le lisant, du caractère toujours très construit de ses argumentations. Chaque remarque, fût-elle de simple sagesse pastorale, trouve place dans un cadre fermement arrêté, selon une structure souffrant mal la contestation : celle d'une christologie à trois termes (le Christ roi, sacrificateur et prophète). Voici d'ailleurs sa définition de la TP : « science des répercussions, pour la vie ecclésiale, de l'enseignement, du sacrifice et de la royauté du Christ »⁴². Simultanément, von Allmen reste un représentant assez caractéristique du « renouveau biblique » par son parti de toujours adosser ses propositions théologiques à des références bibliques explicites. Enfin et surtout il incarne de manière caractéristique, mais à son corps défendant, le souci de libérer la TP d'un assujettissement trop étroit au contexte dans lequel elle se déploie : le pasteur⁴³ dont il a esquissé les comportements et le portrait reste peu marqué par la crise de la société dans laquelle il vit ; les actes pastoraux dont il a cherché à réguler la pratique⁴⁴ ne devraient rien avoir de commun avec les rites de passage ; le culte dont il a voulu fonder la doctrine⁴⁵ ne devrait rien, dans son fond, à la nature religieuse de l'homme, ni à la sociologie, ni à la culture dans laquelle il s'inscrit.

A quoi un tel repli de la théologie sur ses propres affirmations peut-il bien correspondre ? En apparence du moins, la TP de von Allmen relève d'une démarche résolument déductive qui semble devoir la soustraire aux aléas de situations trop instables. Ainsi le pasteur lisant sa *Vie pastorale* y trouvera-t-il une conception de son ministère si bien fondée christologiquement qu'il pourra espérer échapper d'autant à la situation de crise dans laquelle le plonge l'évolution des Eglises et de la société. Ou encore, ancrée comme elle prétend l'être dans un référent biblique et non point sociétal, sa doctrine du culte ou des actes pastoraux

(suite de la page préc.)

durablement que les praticiens ; c'est particulièrement visible dans l'oeuvre de systématiciens comme A. SABATIER, G. FROMMEL, J. BOVON ou A. LEMAITRE.

⁴¹ Les guillemets s'imposent : la démarche de VON ALLMEN n'a rien de "scientifique" au sens où elle ferait droit à l'empirisme de toute enquête scientifique digne de ce nom ; son déductivisme l'a conduit au contraire à faire peu de cas des résultats de la recherche biblique ou des sciences humaines ; en revanche, VON ALLMEN se caractérise par son souci de rigueur - et c'est cette rigueur qu'il tient pour "scientifique".

⁴² "La vie pastorale", *Verbum Caro*, Neuchâtel, X/1956, 219.

⁴³ Cf. *op.cit.*

⁴⁴ Cf. *Prophétisme sacramental*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1964.

⁴⁵ Cf. *Célébrer le salut - Doctrine et pratique du culte chrétien*, Genève, Labor & Fides/Paris, Cerf, 1984.

semble applicable en situation de diaspora aussi bien que de majorité confessionnelle. Mais cette manière-là de faire face à la crise ne dépendrait-elle pas du contexte culturel qui en est la cause de façon beaucoup plus déterminante que von Allmen ne l'a donné à entendre, et ne serait-elle pas considérablement plus contextuelle que les théologies de la contextualité ne l'ont jamais été ?

Deux constatations le donnent à penser : 1^{re} touchés par la crise en question avant que les Suisses romands ne le soient au même point, les protestants de France n'ont généralement pas réservé aux écrits de von Allmen l'accueil que la Suisse romande leur a ménagé, mais c'est de Genève, canton-ville secoué avant les autres par les effets de la sécularisation, que sont venues d'emblée les critiques les plus acerbes à l'adresse de *La vie pastorale*⁴⁶ ; 2^o rétrospectivement, la réflexion de von Allmen sur le pastoralat⁴⁷ semble bel et bien correspondre à un réflexe de repli à l'intérieur d'une sorte de forteresse théologique, - situation intenable à long terme et qui pourrait être tout bonnement le signe avant-coureur d'une recherche comme celle de Pierre-L. Dubied, successeur de von Allmen à la chaire de TP de Neuchâtel. Dans son essai de théologie pastorale⁴⁸, Dubied exacerbe au contraire la crise et la pousse à bout pour mieux la maîtriser.

Ecartelée comme elle l'est entre le protestantisme majoritaire de Suisse romande et la diaspora française, la TPPEF est-elle alors condamnée à ne jamais pouvoir prendre simultanément en considération ces deux situations si différentes l'une de l'autre ? La difficulté, en l'occurrence, vient surtout du fait que l'information d'un même auteur est rarement suffisante à propos de chacune des deux situations pour qu'il puisse se risquer à en tenir compte avec une égale compétence. D'où la nécessité, pour chacun de ceux qui s'expriment dans ce domaine, de dire clairement à partir de quel lieu il parle. En TP surtout, les discours à prétention universelle perdent chaque jour de leur pertinence. L'expérience de la TPPEF est au contraire que, dans ce domaine, Suisses et Français se rendent mutuellement service dans l'exacte mesure où chacun ne cherche pas à résoudre les problèmes de l'autre, mais s'applique à explorer prioritairement ce à quoi il a directement affaire. C'est même ce caractère toujours contingent de la TPPEF qui rend les productions romandes intéressantes pour les Français et réciproquement :

⁴⁶ Cf. J.-M. CHAPPUIS, "Le ministère pastoral dans le temps présent", *Bulletin du CPE*, Genève, 16/6, sept. 1964, 4-23, surtout 10-13; E. FUCHS, "Avant-propos" à l'art. de J.-J. VON ALLMEN intitulé "Le saint ministère. Approche protestante", *ibid.* 17/2, mars 1965, 3.

⁴⁷ Ce pourrait être aussi vrai de ses études sur le culte et d'autres aspects de la TP.

⁴⁸ *Le pasteur: un interprète*, op.cit. Même s'il ne le cite pas expressément, cet ouvrage s'ouvre sur une critique acerbe et fondamentale de VON ALLMEN.

ce qui est conçu et pensé en situation de diaspora devient pour les Suisses révélateur d'aspects auxquels ils ne seraient pas attentifs par eux-mêmes, et ce qui s'élabore dans le contexte d'*establishment* encore dominant en Suisse romande dégage pour les Français des perspectives susceptibles d'élargir et de renouveler la compréhension de leur propre situation. Considérée sous cet angle, la TPPEF est donc faite d'une disparité contextuelle qui se mue le plus souvent en complémentarité. C'est là une originalité et une richesse que ne connaissent guère les TP anglophone ou germanophone⁴⁹.

7. EN DIALOGUE AVEC LA TP CATHOLIQUE

Dernier facteur contextuel d'importance : la confrontation avec le catholicisme. De par son histoire, le protestantisme d'expression française en reste plus profondément marqué qu'aucun autre : persécution des Gueux en Belgique, mais surtout l'ensemble de la situation française de Louis XIII à la Révolution. Les Huguenots de France ont derrière eux une épopée de la foi dont le souvenir n'est pas près de s'effacer. Ce passé de luttes et de persécutions conditionne encore pour une bonne part leur attitude présente. Les protestants de Suisse romande réagissent souvent comme si cette histoire des Huguenots était aussi partiellement la leur. Elle l'est effectivement dans la mesure où les cantons protestants francophones furent en première ligne pour accueillir les protestants de France fuyant les dragonnades, puis les effets de la Révocation de l'Edit de Nantes (1685). Leur région fut à cet égard la plus fortement et l'une des plus durablement touchées par le Refuge. D'où les liens souvent étroits qui unissent les protestants et surtout leurs théologiens de part et d'autre de la frontière.

Les uns et les autres participent à une même culture, toute imprégnée d'une forte prépondérance catholique. Dès la fin du siècle dernier, cette prépondérance a conduit les protestants de France à devenir de fervents défenseurs de l'idée de laïcité⁵⁰. Ils le demeurent, pour d'excellentes

⁴⁹ La TP allemande pourrait évidemment se réclamer de ce qui se fait en Autriche, pays où le protestantisme est très minoritaire (7% de la population). Mais comparée à la grande masse de la théologie protestante allemande, celle de Vienne ne fait pas le poids. La chance de la TPPEF est à cet égard de dépendre de deux contextes comparables quantitativement à défaut de l'être démographiquement. Celle de la TP allemande pourrait bien être, en ce moment, de se voir secouée par sa rencontre très immédiate avec l'expérience faite dans ce domaine en ex-RDA.

⁵⁰ Voir en particulier J. BAUBEROT, *Le retour des Huguenots - La vitalité protestante XIXe - XXe siècle*, Paris, Cerf / Genève, Labor & Fides, 1985, - Le concept de laïcité est à mon sens d'origine empirique et circonstancielle: il est né de la situation propre à des pays qui, comme la France ou la Belgique, se sont sentis dominés par une forte majorité catholique ou ont encore le sentiment de l'être. Il ne correspond pas, en revanche, à la
(suite de la note à la page suivante)

raisons d'ailleurs. Mais confronté à cette même laïcité, le catholicisme français s'est lui aussi profondément transformé, en particulier depuis le moment où il s'est mis à souscrire à un nouveau point de vue sur sa propre situation : *La France, pays de mission*⁵¹, comme l'a si bien dit le titre d'un livre qui a fait date. Que les théologiens protestants d'expression française lisent les ouvrages d'origine catholique n'est pas une nouveauté : Vinet s'en était déjà largement inspiré dans plusieurs aspects de sa *Théologie pastorale* ; von Allmen n'a pas hésité à leur emprunter quelques-unes de ses conceptions dominantes au point que nombres de ses lecteurs en viennent à le considérer comme un protestant à tendances catholicisantes. Mais là n'est pas le problème. Il s'agit surtout de reconnaître que, dans le domaine de la TP tout particulièrement, les théologiens protestants ne peuvent plus ignorer l'apport de leurs confrères catholiques. Les théologiens catholiques d'expression française⁵² en sont venus à se poser les mêmes questions qu'eux, et cela de manière souvent particulièrement aiguë. Leur apport en pastorale, en catéchèse ou en tout ce qui touche aux problèmes de la communication ne saurait être négligé et fourmille d'intuitions renouvelantes⁵³.

Au lendemain de Vatican II, la tendance était à la recherche de larges consensus oecuméniques. En TP le résultat de cet état d'esprit a été que le lectorat protestant n'a pas toujours bien vu la différence entre ce qui venait des théologiens catholiques et ce qui était spécifiquement protestant. C'était parfois à se demander si, dans ce domaine, surtout en psychologie pastorale et en catéchétique, tout ne devenait pas blanc bonnet, bonnet blanc. Le refroidissement oecuménique de ces dernières années n'a pas affecté les relations entre spécialistes des deux confessions. Ils continuent à se lire les uns les autres et en tirent profit pour leur propre recherche, souvent ils se mettent même à travailler ensemble de manière approfondie⁵⁴. A plus d'un égard, ils ont besoin les uns des

(suite de la page préc.)

situation de pays à majorité protestante, comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis ou la Suisse: le principe qui y prévaut est plutôt celui de l'Etat garant de la liberté de conscience et de religion. La problématique française n'en a pas moins son importance pour la Suisse romande, ne serait-ce que pour des raisons de proximité géographique et culturelle. Mais on peut aussi regretter que les protestants français ne soient en général pas plus attentifs aux particularités et à l'intérêt d'une situation bien différente de la leur sur ce chapitre particulier. L'habitude française de tenir si facilement pour universels des principes strictement hexagonaux joue à cet égard de mauvais tours aux protestants de France.

⁵¹ A. GODIN - Y. DANIEL, *La France, pays de mission?*, Paris, Cerf, 1943.

⁵² Sauf exceptions, on ne peut malheureusement en dire autant de leur hiérarchie.

⁵³ C'est moins vrai en liturgique: les consignes du Vatican y demeurent un facteur peu favorable à des remises en question fondamentales.

⁵⁴ Les invitations à professer des cours ou à participer à des entreprises de recherche dans une faculté de l'autre confession ne sont plus des exceptions. En Suisse romande, le règlement sur les sessions de travail de troisième cycle oblige les professeurs de
(suite de la note à la page suivante)

autres. Il y va pour eux tous de l'existence, voire de la survie d'une théologie qui, protestante ou catholique, soit à sa manière une expression de la culture française.

Les raidissements de la hiérarchie sont toutefois assez marqués pour que les uns et les autres redeviennent sensibles au fait que toutes les solutions ne sont pas interchangeables. Dans le domaine de la TP surtout, les incidences confessionnelles ne cessent de se faire sentir, en sous-main peut-être, mais de manière très nette. La TPPEF doit en tenir compte, faute de quoi elle n'assumerait pas toute sa mission, y compris envers la TP catholique qui a besoin d'elle pour échapper aux blocages institutionnels qui ne cessent de la guetter. Inversement, l'attention à ce qui se passe du côté catholique est un facteur d'émulation dont la TPPEF a besoin pour ne pas se retrouver en vase clos.

Mais simultanément, la TPPEF se trouve en présence d'une TP catholique qui n'existe pas encore pleinement comme telle, à une exception près : celle de la Faculté de Fribourg. L'enseignement de la partie francophone de la Faculté catholique de Fribourg est en effet conçu selon le modèle des Facultés catholiques allemandes qui, en TP, s'est lui-même conformé au modèle protestant. Dans les autres Facultés ou Instituts universitaires catholiques de la francophonie européenne, ce que les protestants regroupent sous la désignation de TP se trouve éclaté en plusieurs disciplines qui travaillent peu ensemble et ne souscrivent souvent pas aux mêmes méthodes : pastorale catéchétique, liturgique, droit canonique, théologie sacramentaire, etc. Dans ses dialogues avec le catholicisme ou dans les emprunts qu'elle fait à ses théologiens, la TPPEF doit donc glaner à gauche et à droite parmi ces disciplines encore mal regroupées. D'où les questions qui lui viennent en retour, mais aussi la nécessité pour elle-même de savoir y répondre : qu'est-elle ? de quoi est-elle faite ? quel est son domaine propre ? quelles sont ses démarches spécifiques ?

8. VEINE ESSAYISTE

La réponse la plus simple serait de convenir que la TPPEF se réfère malgré tout au modèle allemand et de renvoyer aux principaux manuels qui existent dans cette langue⁵⁵. Sur ce point, en effet, l'influence allemande n'est guère contestable. Mais n'en concluons pas à une

(suite de la page préc.)

Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel à travailler ensemble. Ils sont les premiers à s'en féliciter bien que, dans la constellation actuelle, aucun des trois praticiens des Facultés protestantes ne soit porté à un oecuménisme facile.

⁵⁵ Celui de D. RÖSSLER, *Grundriss der Praktischen Theologie*, Berlin, de Gruyter, 1986, est l'un de ceux celui qui correspondraient le mieux à un tel renvoi.

transposition pure et simple en contexte francophone de ce qui s'élabore Outre-Rhin. Deux faits requièrent à cet égard toute notre attention : 1^o si l'on a souvent traduit en français des ouvrages allemands faisant le tour d'une discipline, par exemple des dogmatiques, des théologies de l'AT ou du NT, etc., on n'a jamais songé à une telle traduction pour l'un des nombreux manuels ou compendiums qui entendent faire le tour de la TP ; 2^o si l'on trouve en français des articles cherchant à situer en quelques pages l'ensemble du projet de TP⁵⁶, aucun représentant de la TPPEF n'a jamais songé à rédiger un ouvrage exhaustif de ce type⁵⁷.

Ce refus d'envisager la production d'aucun livre totalisant en la matière, même en s'y mettant à plusieurs, est peut-être l'un des traits les plus caractéristiques de la TPPEF. Cette non entrée en matière sur des projets de cette nature tient vraisemblablement en partie à la difficulté déjà signalée de tenir compte simultanément de situations ecclésiales et démographiques trop différentes. Mais derrière cette raison toute contingente s'en dissimule une autre, plus principielle bien qu'elle ne soit pas toujours conscientisée : sur la lancée de la tradition moraliste propre à la culture française, les théologiens francophones sont en général beaucoup plus essayistes que réellement systématiciens, et parmi eux les représentants de la TP le sont encore plus que ceux des autres disciplines théologiques⁵⁸.

Pourquoi en effet ce parti de développer une TP qui se présente toujours de manière partielle, explorant tantôt un secteur, tantôt l'autre, mais jamais tous ensemble de manière concertée ? Serait-ce incapacité d'accéder jamais à une vue d'ensemble sur cette discipline, ou pire, de poursuivre une enquête aboutissant à une certaine cohérence dans la manière de traiter les différents thèmes abordés ? Toute pensée vivante est toujours en chemin et les sommes les plus élaborées ou les plus ambitieuses, si elles sont honnêtes, sont à leur manière des itinéraires au

⁵⁶ Voir par exemple l'art. de G. CASALIS déjà cité. Plus récemment, voir la leçon inaugurale de P.-L. DUBIED, "La théologie pratique en tant que théorie", *Annales 1982-1983*, Université de Neuchâtel, 1983, également reproduit dans *Revue de théologie et de philosophie*, Lausanne, 116/1984, 189 ss.

⁵⁷ M. RAY a intitulé *Théologie pratique* (Lausanne, Ligue pour la Lecture de la Bible, 1986-88) les 5 vol. de ce qui est en réalité une initiation pastorale de type sapientiel à l'usage des écoles pastorales de tendance évangélique. Ces 5 vol. ne correspondent aux sommes allemandes en la matière ni par leur démarche ni par leur contenu.

⁵⁸ Voir par exemple H. MOTTU, *Les confessions de Jérémie - Une protestation contre la souffrance*, Genève, Labor & Fides, 1985; P.-L. DUBIED, *Octobre-Décembre - Conte fantastique*, *ibid.* 1982, et *L'angoisse et la mort*, *ibid.* 1991. — On notera aussi que la collection "Pratiques", *ibid.*, dirigée par une équipe de l'IRP, accueille précisément des essais, et non des sommes, en TP.

sein desquels leurs auteurs ne cessent d'ajuster ce qu'ils ont à dire⁵⁹. En d'autres termes, même la meilleure des dogmatiques n'est jamais achevée, sauf à tenir son auteur pour un ange, ce qui n'est jamais flatteur⁶⁰. Ce qui est vrai de la théologie systématique l'est encore davantage de la TP. Les réalités dont elle s'occupe théologiquement et pratiquement ne se laissent pas mettre en système, ni même aborder aussi systématiquement que le voudrait notre besoin de logique et de clarté. Ou plus exactement, si un tel projet eût encore été pensable dans des périodes de grande stabilité sociale, culturelle et ecclésiale, il ne l'est plus aujourd'hui.

Comme le remarquait P.-L. Dubied lors d'un récent colloque de l'Institut romand de pastorale, c'est leur ambition de faire le tour de toute la discipline qui rend les synthèses allemandes en TP le plus sujettes à caution. Pour les rendre cohérentes, leurs auteurs doivent les rendre systématiques, ils en viennent à si bien agencer rhétoriquement l'articulation de leurs différentes parties que le produit fini laisse le sentiment d'un mécanisme bien conçu, bien huilé, sans trop de problèmes malgré la multiplicité des problèmes évoqués au passage. Que deviennent alors les grincements qui se font entendre dans tous les domaines dont la TP est censée se préoccuper, i.e. la crise qui dans notre société et en notre temps affecte la foi chrétienne sous tous ses aspects ? Une TP trop globale, trop bien agencée, trop ambitieuse dans son projet n'est-elle pas trop décalée par rapport à ce qui constitue ses thèmes dominants de préoccupation pour en répondre vraiment ? La réponse de la TPPEF sur ce point est claire, même si elle se contente souvent d'être implicite : elle est trop en chemin, trop en recherche, le statut du christianisme est aujourd'hui trop en crise pour qu'elle puisse prétendre à autre chose qu'à des mises au point ou à des recherches sectorielles, donc partielles, donc aussi essayistes. Le genre littéraire de la somme, même sous forme de manuel, contrasterait trop avec les crises à affronter pour ne pas en fausser les termes et en gauchir la portée.

9. DE QUOI LA TPPEF EST-ELLE FAITE ?

Si telle est bien en sous-main l'attitude principielle de la TPPEF, le statut éclaté des différents thèmes qui sollicitent son attention rejoint à de nombreux égards la situation de la TP en contexte catholique. La TPPEF n'en prétend pas moins être une discipline constituée, avec son champ propre, même s'il recouvre souvent celui d'autres disciplines théologiques (quand ce n'est le leur qui recouvre le sien !), et avec des démarches qui,

⁵⁹ La *Dogmatique* de K. BARTH en est l'exemple le plus saisissant: quel chemin parcouru théologiquement par son auteur entre son premier et son dernier fascicule!

⁶⁰ Cf. PASCAL: "Qui veut faire l'ange, fait la bête"!

sans être son exclusivité, assurent pourtant une part de sa spécificité. Alors en quoi réside la cohérence qui fait d'elle une discipline distincte de la systématique, de l'éthique ou des sciences bibliques ?

Jadis on eût volontiers répondu qu'il lui suffisait d'être une discipline applicative, une sorte de service après-vente des autres disciplines théologiques, celle à laquelle il revenait de faire passer les enseignements de ces autres disciplines dans la vie concrète des Eglises et des chrétiens, mais sans aborder de réels problèmes de fond ni prétendre remettre en question les apports des biblistes, des systématiciens ou des éthiciens. On ne saurait imaginer démarche plus sommairement déductive, la TP étant de surcroît et sans que l'on sache très bien pourquoi privée de tout droit de regard sur les prémisses qui lui étaient ainsi imposées. Ou alors, quand elle persiste aujourd'hui encore à se ranger malgré tout à une démarche de ce type, on peut se demander si ce n'est pas une fois de plus dans la crainte d'affronter réellement le champ de la vie pratique et toutes les questions qu'il pose, voire toutes les crises qu'il est susceptible d'engendrer⁶¹.

Comment résoudre le problème sans retomber dans cette situation qui interdit finalement à la TP d'être à la fois véritablement théologique et authentiquement pratique ? On peut envisager deux manières de le faire : soit en circonscrivant le domaine que la TP est plus particulièrement chargée d'explorer, soit en précisant la nature de sa démarche, donc sa méthode. En réalité champ d'investigation et méthode ne sont jamais indépendants l'un de l'autre : ce que l'on prend en considération ne cesse d'influer sur la méthode, voire parfois de la transformer, et la méthode, qui est aussi un certain point de vue sur les choses, finit toujours par délimiter un champ visuel qui lui-même met des bornes au domaine à considérer. Méthode et champ d'investigation sont en constante interaction.

⁶¹ C'est une question que l'on peut par exemple se poser à propos de l'intéressant essai de Bruno BÜRKI *La case des chrétiens - Essai de théologie pratique sur le lieu de culte en Afrique*, Yaoundé, CLE, 1973. Ce petit livre a le très grand mérite de chercher à poser un problème de TP en fonction du contexte africain. C'est d'autant plus intéressant que BÜRKI commence par poser une série d'affirmations qui rappellent beaucoup la manière de VON ALLMEN: "Pour une théologie du lieu de culte". Mais ensuite, la nature même de son sujet l'oblige à prendre très fortement en considération les problèmes que la culture et les symbolismes africains posent au culte chrétien et à l'architecture des lieux qui lui sont destinés. A première lecture, on a donc l'impression que le contexte africain vient remettre en question les principes posés en première partie. Mais en deuxième lecture, on découvre que ce n'est pas réellement le cas: la vérité évangélique reste pour lui un invariant référentiel et son attention aux problèmes culturels n'aboutit qu'à se demander comment utiliser des éléments d'africanité pour mieux faire passer le message visé en première partie. Malgré les apparences du plan adopté par l'auteur, on continue d'avoir affaire à une démarche dont le caractère déductif reste prépondérant.

10. QUEL DOMAINE ?

Commençons par le champ d'investigation, donc par l'énumération des branches dont est faite la TP. Usuellement, c'est-à-dire depuis qu'elle a pris forme au siècle dernier, elle en comprend cinq : *poïménique*⁶², *catéchétique*, *homilétique*, *liturgique*, *ecclésiologie*⁶³. Compte tenu de ce qu'est la vie concrète dans une Eglise protestante, leur opportunité et leur nécessité ne font aucun doute. Mais depuis le milieu de notre siècle, pour des raisons qui tiennent aussi bien à l'évolution de notre société qu'à une compréhension renouvelée du christianisme et de sa situation socio-culturelle, les manifestations de la vie ecclésiale n'ont cessé de se diversifier. De nouvelles branches sont apparues, tout aussi nécessaires que les précédentes : la *diaconique*, qui envisage non seulement le renouveau du diaconat, mais plus largement toute la dimension diaconale de la foi chrétienne⁶⁴ ; la *médiatique*, qui s'intéresse à toutes les interactions du message chrétien et des médias⁶⁵ ; et la *sociétiqu*e (pourquoi ne l'appellerions-nous pas ainsi ?) qui se soucie des répercussions du christianisme sur l'ensemble de la vie sociale et politique⁶⁶.

Avec cette dernière branche, la TP touche à un domaine qui pourrait relever plus spécifiquement de l'éthique, à moins que la TP n'en vienne à se demander si l'éthique ne serait pas la préoccupation correspondant le mieux à la visée que suppose implicitement l'adjectif dont elle fait son

⁶² Désignation savante et ancienne de la théologie pastorale, en particulier de la cure d'âme, très usuelle au XIXe siècle en Allemagne, peu utilisée dans l'aire francophone.

⁶³ D'une Faculté de théologie à l'autre, on constate quelques hésitations quant à l'attribution de l'ecclésiologie : faut-il la rattacher plutôt à la systématique ou plutôt à la TP ? La sagesse semble conseiller de ne la retirer ni à l'une ni à l'autre. L'ecclésiologie est en effet l'un des thèmes les plus interdisciplinaires de la théologie.

⁶⁴ Voir en particulier les travaux de Claude BRIDEL, depuis sa thèse de doctorat *Aux seuils de l'espérance*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1971, jusqu'à son "testament spirituel" en forme de six leçons publiées sous le titre "L'Eglise justifiée par ses oeuvres", *Tribune diaconale*, Fontaines VD, 46/mars 1989. Voir aussi G. DELTEIL, "Evangile et Service", *Information-Evangélisation*, Paris, 1990/5, 2-37. — Encore peu usuel en français, le terme "diaconique" est fréquent en TP allemande.

⁶⁵ Je n'ai trouvé nul part le mot "médiatique" utilisé dans ce sens-là. Je le propose ici à tout hasard. Dans ce domaine, la TPPEF a bénéficié des travaux exploratoires de J.-M. CHAPPUIS, avec sa thèse sur *Information du monde et prédication de l'Evangile*, Genève, Labor & Fides, 1969, et de ses prolongements dans ses deux dernières publications qui semblent pourtant relever plus directement de la théologie pastorale : *La figure du pasteur - Dimensions théologiques et composantes culturelles*, *ibid.* 1985, et *Histoire fantastique de William Bolomey, dernier pasteur chrétien*, *ibid.* 1985.

⁶⁶ En TP, ce fut l'une des préoccupations majeures de G. CASALIS. Cf. *supra*.

programme⁶⁷. Plusieurs représentants de la TP américaine n'hésitent en tout cas pas à se poser cette question, voire à nourrir cette ambition⁶⁸. Serait-ce parce qu'ils se sentent à l'étroit au sein d'un horizon trop conditionné par la référence à la vie ecclésiale ? Les représentants de la TPPEF, eux, ne s'en plaignent pas. Il est vrai que la référence à l'Eglise ne correspond pour eux à aucun assujettissement : les autorités ecclésiastiques protestantes n'ont jamais songé, du moins depuis plus d'un siècle, à restreindre si peu que ce soit leur liberté de recherche, de doctrine et d'enseignement. Ces dernières années, après l'élargissement pour lequel plaidait G. Casalis, on peut même noter de la part des représentants de la TPPEF un certain recentrement sur des thèmes en relation plus directe avec ce qui se vit très concrètement dans le cadre ecclésial⁶⁹. D'où, entre autres exemples possibles, leur intérêt renouvelé pour un thème que l'influence de la théologie dialectique avait fait tomber complètement en désuétude : les actes pastoraux et les ritualités qui leurs sont attachées⁷⁰.

Ce bref énoncé de ce qui constitue la TPPEF serait incomplet si je n'ajoutais que la TP pratiquée dans les Facultés universitaires ne suffit plus à couvrir tout le champ de cette discipline, même limitée en priorité à des problèmes plus spécifiquement ecclésiaux. De nouvelles structures de formation, de recherche et d'enseignement se sont mises en place pour relayer et compléter le travail des Facultés : services de formation continue, séminaires à l'usage des pasteurs, etc. Les responsables de ces activités-là n'appartiennent peut-être pas à l'organigramme de ce qui est

⁶⁷ Quand c'est le cas, "pratique" devient un équivalent de "praxis", avec tout l'arrière-fond d'influence marxiste lié à l'usage de ce terme.

⁶⁸ Les premiers numéros de la nouvelle revue *JET - Journal of Empirical Theology*, rédigée par une équipe néerlandaise animée par J. VAN DER VEN, de Nimègue, mais en contact étroit avec Don BROWNING, de Chicago, semblent souvent aller dans cette direction. Voir aussi D.S. BROWNING (éd.), *Practical Theology - The Emerging Field in Theology, Church and World*, San Francisco, Harper & Row, 1983. Certains représentants de la TP québécoise semblent parfois aussi tentés par cette ouverture.

⁶⁹ Non sans prendre garde à cet avertissement du théologien catholique H. BOURGEOIS : "La référence à une pratique institutionnelle n'est pas toujours exempte de dangers pour une théologie. La tentation idéologique est en effet grande en ce cas. On risque de vouloir justifier théologiquement, au nom de principes et avec le poids d'enjeux essentiels, des manières de faire ou de penser qui sont peut-être relatives à une situation présente ou à un héritage et qui n'ont, comme telles, rien d'absolu." (*Théologie catéchuménale*, Paris, Cerf, 1991, 13-14).

⁷⁰ Voir la mise en perspective que L. GAGNEBIN a proposée de l'évolution récente de la TPPEF dans ce domaine : "Rite et contre-rite ?", in : *Enjeux du rite dans la modernité*, Paris, Recherches de science religieuse, 1991, 227-242. Du même, "Le rite retrouvé", *Revue du Collège de Psychanalystes*, Paris, 1992/41, 111-121. Voir aussi la leçon inaugurale de H. MOTTU, "La Parole et le Geste. Les actes symboliques des prophètes et la théologie pratique aujourd'hui", *Revue de théologie et de philosophie*, 1989, 291-306, et les *Cahiers de l'IRP* n° 2, 3, 5, 7.

strictement académique. Ils n'en sont pas moins partie prenante à la TPPEF puisqu'ils s'occupent eux aussi d'ecclésiologie concrète, de poiménique, de catéchétique, de liturgique, d'homilétique, de diaconique, de médiatique ou de sociétique.

11. QUELLE METHODE ?

Même élargie à huit, la liste des branches constituant la TP ne couvre pas l'ensemble du champ dont se préoccupent effectivement les représentants de la TPPEF. Le caractère éminemment essayiste de leur discipline les incite à tenter des investigations au-delà des frontières dans lesquelles les enfermerait une conception trop formelle de leur tâche : confrontations avec la littérature, le cinéma, le théâtre, l'architecture, la peinture, la musique, etc. Mais ces excursions hors frontières ne remettent jamais en cause leur consensus sur le caractère central, voire basal, des cinq ou six branches traditionnelles. Or ces cinq, six ou huit branches posent ensemble un même problème de méthode. Elles touchent en effet à des domaines dont s'occupent aussi d'autres disciplines du savoir, sommairement dit les sciences humaines. La TP connaissait déjà les mérites et les inconvénients de la rhétorique. Elle a aussi découvert successivement ou parfois simultanément ceux de la psychologie, de la sociologie, de la sémiotique, des sciences du comportement, de l'analyse institutionnelle, de la pragmatique de la communication, etc.

La TP s'est longtemps contentée d'emprunter à telle ou telle de ces autres disciplines encore en devenir quelques éléments de connaissance susceptibles de rendre plus efficace l'action des futurs pasteurs quand ils seraient sur le terrain. C'était une conception résolument utilitaire des sciences humaines, quand elle ne leur assignait pas une fonction strictement ancillaire. En pastorale, on s'intéressait à la psychologie, d'ailleurs non sans une certaine ostentation, pour bien montrer qu'on savait se tenir à la page ; mais c'était surtout pour lui demander d'optimiser les démarches traditionnelles de la cure d'âme⁷¹. Ou bien en catéchétique, on affectait de se tenir au courant des recherches en pédagogie, mais essentiellement pour leur emprunter quelques recettes de savoir-faire susceptibles de rendre le catéchisme moins ennuyeux. Je

⁷¹ C'est actuellement la manière dont M. RAY, *op.cit.*, continue de considérer l'utilité des connaissances psychologiques en pastorale. Mais on remarquera que telle ne fut pas la démarche des principaux représentants de l'école de la psychologie religieuse (cf. *supra*), par exemple de Georges BERGUER qui n'hésita pas à remettre en question quelques points fondamentaux de la théologie au nom même de ses avancées en psychologie (voir en particulier son ouvrage intéressant et contesté sur *Quelques aspects de la vie de Jésus au point de vue psychologique et psychanalytique*, Genève 1917).

pourrais multiplier les exemples⁷². Entendons-nous bien : une telle démarche n'est pas condamnable en soi. A quoi bon s'intéresser à d'autres disciplines si cet intérêt n'aboutit pas à des améliorations effectives de la pratique ecclésiale, voire de la TP elle-même ? Si de telles confrontations à d'autres disciplines restaient sans résultats, cela pourrait signifier que ces autres savoirs n'ont ni pertinence ni utilité. Le défaut de la conception utilitariste ou ancillaire est justement d'en faire un usage insuffisant. Parce que la TP serait trop sûre d'elle-même pour ne pas regarder les autres disciplines avec une certaine suffisance ? Plutôt parce que cette suffisance apparente masque mal une situation de faiblesse : sentant que les activités ecclésiales dont elle s'occupe résistent mal aux effets de la sécularisation, la TP s'est contentée en un premier temps de demander à ces autres disciplines de lui prêter des outils pour l'aider à mieux défendre des positions inchangées sur le fond.

Mais qui s'y frotte s'y pique, dit la sagesse populaire. La TP ne peut fréquenter des disciplines relevant d'un point de vue différent du sien sans se mettre à considérer aussi les choses de ce point de vue-là. En d'autres termes, la TP a découvert la nécessité de porter sur son domaine de prédilection, qu'elle croyait bien connaître, un autre regard, plus extérieur, moins complaisant, souvent déniaisant. Les outils que la TP pensait pouvoir se contenter d'emprunter sont venus entre ses mains avec toutes les questions dont ils sont porteurs. Ils ont remis la TP en question. Ils ne cessent de la contraindre à convenir que, compte tenu du domaine dont elle se préoccupe, la démarche déductive dans laquelle elle s'est trop souvent retranchée lui interdit de prendre ce domaine au sérieux. La démarche de la TP ne peut être que corrélative⁷³.

Ce problème des méthodes a beaucoup retenu l'attention des théologiens francophones à la fin des années 1970. G. Casalis pensait par exemple que la théologie pratique, parce qu'elle est en prise directe sur la

⁷² Le problème de l'architecture religieuse, faute d'une recherche et d'une réflexion suffisamment approfondies dans ce domaine, est celui qui, de ce point de vue, reste le plus en friche. On continue de s'y demander quelles consignes l'architecture doit recevoir de la liturgie, donc de la théologie, mais sans jamais envisager, du moins en français, quelles répercussions la conception de l'espace architectural peut avoir sur la pensée théologique. Pour une esquisse de cette problématique, mais de manière encore bien insuffisante, voir l'article récent de G. LUKKEN, "Die architektonischen Dimensionen des Rituals", *Liturgisches Jahrbuch*, Münster, 1989, 19-36.

⁷³ L'usage de cet adjectif ne résout pas tout. Il pose à son tour de nombreux problèmes, en particulier si l'on songe à la signification que lui a donnée P. TILLICH. Je l'utilise ici dans un sens très banal : celui d'une interaction constante des différents points de vue qui entrent en ligne de compte selon les disciplines mises en oeuvre. On trouve une bonne réflexion sur ce problème de la corrélation en TP sous la plume de M. DONZE, "La théologie pratique comme corrélation et prophétie", in : *Pratique et théologie* 183-190.

« praxis », ne peut être qu'inductive⁷⁴. Dans le contexte polémique de l'époque, c'était de bonne guerre. Mais là encore, la nature même du champ dont s'occupe la TP impose que l'on ne se contente pas de pure inductivité, ni d'ailleurs de pur empirisme⁷⁵. La TP trouve à mon sens sa spécificité dans une double démarche : envisager d'un point de vue théologique les diverses pratiques chrétiennes, et la théologie en fonction de ces pratiques et des contextes au sein desquels elles se déploient. Ce qui revient évidemment à recevoir de plein fouet les questions ou les intuitions venant des sciences humaines, mais également d'autres approches comme celles de la littérature ou des arts visuels⁷⁶. Et à prendre non moins rigoureusement en considération les questions et apports de la théologie proprement dite : s'il est un champ où elle a son mot à dire (mais sans qu'il soit le seul), c'est bien celui du religieux !

12. ECRITURE ET TRADITION

Ce qui nous fait retrouver, mais sous un autre angle, les approches qui ont prévalu dans les années 1930-1960. Du sursaut biblique et doctrinal de ces années-là, la TPPEF a retenu une leçon d'importance : elle ne saurait tenir pour secondaires les référents qu'il cherchait à valoriser absolument. Je laisse ici de côté la démarche systématique qui, sur ce point, s'apparente beaucoup à celle de la TP. Je voudrais mettre surtout en évidence les deux autres référents qui, avec le sursaut en question, ont fait leur retour en force au sein du protestantisme francophone : les Ecritures et la tradition. En TPPEF, ils ne cessent de faire soit programme, soit problème. Qu'ils y soient des référents incontournables ne fait l'objet d'aucune contestation : les Eglises ont un passé lourd de signification et, surtout quand elles sont protestantes, elles

⁷⁴ Cf. *Les idées justes ne tombent pas du ciel*, Paris, Cerf, 1977. Mais on peut se demander si CASALIS ne postulait pas déductivement l'inductivité pour laquelle il militait. - On trouve une bonne et brève mise au point sur ces problèmes de méthode sous la plume d'A. GOUNELLE, *Théologies inductive, déductive, corrélative*, cahier édité par le Foyer de l'Ame, Bruxelles, 1978.

⁷⁵ Le débat sur ce point vient d'être ouvert par l'apparition du *Journal of Empirical Theology*, mais aussi et surtout par J.A. VAN DER VEN, *Entwurf einer empirischen Theologie*, Kampen, Kok, 1990. Une compréhension plus exacte de ce que recouvre l'adjectif "empirique" pourrait être ici d'un grand secours. M. VIAU, de Québec, en a fait l'objet de ses dernières recherches et l'on attend avec impatience le résultat de ses réflexions sur ce point. Le congrès du GREP (Groupe de recherches en études pastorales) tenu à Québec en 1991 sur les méthodes empiriques en TP fait également partie de ce dossier, mais les actes n'en ont pas encore été publiés.

⁷⁶ Le débat sur les démarches constitutives de la TP fait en général trop uniquement la part aux sciences humaines. Parce que leur statut académique serait mieux assuré que celui des arts ? Un tel rétrécissement ne saurait trouver de justification, en particulier quant on sait les interférences constantes, dans toutes les cultures, de l'artistique et du religieux.

se réclament expressément de la Bible. Mais comment ces référents fonctionnent-ils ?

En contexte francophone surtout, marqué comme je l'ai dit par une forte présence catholique, la référence à la tradition ne s'impose pas à toutes les branches de la TP avec la même insistance : incontournable en liturgique et en théologie des ministères, elle est quasi inexistante en médiatique ou en sociétique, et peu marquée en catéchétique⁷⁷ ou en diaconique. Or on ne voit pas pourquoi elle serait plus déterminante dans une branche, par exemple en liturgique⁷⁸, au point d'en devenir presque normative, alors qu'elle aurait moins d'importance dans une autre. Ou encore pourquoi la méthode déductive serait valable quand il s'agit du culte, mais non quand c'est l'enseignement qui fait problème. La TPPEF, où par chance les mêmes personnes enseignent la liturgique et les autres branches pratiques⁷⁹, doit encore en découdre avec les problèmes liés non seulement à cette disparité de traitement, mais surtout à la notion même de tradition. Les uns parlent de « tradition de l'Eglise », d'autres de « tradition protestante », ou encore d'« identité protestante ». Mais de quoi s'agit-il ? Ces références manquent pour le moins de clarté. Leur point le plus faible réside en général dans la conjugaison de cette notion avec le recours à l'enquête historique. Et que fait-on de la disparité des traditions, voire de leur incompatibilité ? Ce référent ne saurait en tout cas avoir valeur de critère ni de fonction normative. Il est discutable par nature et son emploi suppose chaque fois un sérieux effort de discrimination systématique ou doctrinale.

La référence aux Ecritures va de soi en théologie protestante. Le souci d'en maintenir toute la pertinence n'en demeure pas moins l'une des caractéristiques de la TPPEF quand on la compare à la TP d'autres aires linguistiques. Mais là encore, comment cette référence fonctionne-t-elle ? A l'occasion des discussions auxquelles le *BEM*⁸⁰ a donné lieu, A.

⁷⁷ Sauf évidemment, du côté catholique, avec le "catéchisme universel" voulu et imposé par Jean Paul II.

⁷⁸ Cette remarque vaut surtout pour les travaux de J. J. VON ALLMEN, *Célébrer le salut - Doctrine et pratique du culte chrétien*, Genève, Labor & Fides / Paris Cerf, 1984, et pour les cahiers annexes publiés par la Communauté de travail des Commissions romandes de liturgie (1979, 1986, 1989). Tout différents, la grande étude de R. WILL dans *Le culte - Etude d'histoire et de philosophie religieuse*, 3 vol., Stasbourg, 1925, ou même le manuel de B. BÜRKI, *L'assemblée dominicale - Introduction à la liturgie des églises protestantes d'Afrique*, Immensee, NRSM, 1976, et surtout le livre de L. GAGNEBIN, *Le culte à choeur ouvert - Introduction à la liturgie du culte réformé*, Genève, Labor & Fides, 1992.

⁷⁹ Ce n'est en général le cas ni dans les Facultés anglo-saxonnes, ni dans les Facultés catholiques.

⁸⁰ *Baptême, eucharistie, ministère - Convergence de la foi*, Paris, Centurion, 1982 (document COE).

Gounelle a proposé de distinguer entre trois types de renvoi aux Écritures⁸¹ : la conception *restitutive* qui croit devoir chercher à reconstituer aujourd'hui ce qui existait aux temps apostoliques ; la conception *traditionaliste*, qui demande surtout aux Écritures de légitimer les acquis de la tradition ; et la conception *réformatrice* qui confronte les réalités actuelles au témoignage biblique, en toute conscience de la distance qui les sépare et de la nécessité où nous nous trouvons de réfléchir sur les termes et les résultats d'une telle confrontation. Cette dernière manière de s'en référer aux Écritures est évidemment celle de la TPPEF, qui suppose par conséquent un bon fonctionnement de la réflexion systématique dans ce domaine-là aussi. Mais reconnaissons que la TPPEF, souvent, a été très tentée d'en rester soit au modèle restitutif, soit au modèle traditionaliste. Elle serait bien inspirée, dans son propre intérêt et dans celui de ses soeurs qui n'y pensent peut-être pas suffisamment, à travailler encore sur cette référence biblique, en interaction avec la référence systématique et avec celle du contexte, dans un dialogue constant avec les sciences humaines.

13. POUR CONCLURE

La méthode n'est jamais neutre. Le dialogue avec les sciences humaines incite la TP à sortir du ghetto ecclésial pour le regarder de l'extérieur, autrement dit à prendre la mesure des hétéro-interprétations dont les pratiques chrétiennes sont l'objet. Mais la référence à la Bible et à la tradition l'amène à recentrer son attention sur ce qui depuis Schleiermacher, voire depuis Hyperius⁸², constitue l'objet même de son étude : le service et le gouvernement de l'Eglise⁸³, entendus aujourd'hui dans un sens très élargi. Pétition de principe ? La TPPEF doit prendre garde de ne pas s'y laisser enfermer. Mais entre les différents modèles possibles de TP⁸⁴, la conjugaison de ses méthodes et de son domaine propre entraîne que, implicitement, elle a choisi : elle s'intéresse à l'Eglise⁸⁵ et à la vie chrétienne, mais en interaction étroite avec la société

⁸¹ Cf. "L'autorité du Nouveau Testament en ecclésiologie", *Etudes théologiques et religieuses*, 1987, 555-560.

⁸² Voir mes remarques sur les "Itinéraires de la théologie protestante allemande", *Cahiers de l'IRP* n° 10, déc. 1991, 23-33.

⁸³ Ce sont les termes de Schleiermacher dans l'*Encyclopédie théologique*.

⁸⁴ Voir par exemple la typologie de J. POLING et D. MILLER, *Foundations for a Practical Theology of Ministry*, Nashville TE, Abingdon, 1985, telle que l'a résumée en français Marcel VIAU, *Introduction aux études pastorales*, Montréal, Paulines, 1987, 72-75.

⁸⁵ La TPPEF fait souvent de la notion d'Eglise un usage fortement sujet à caution et qui demanderait à être vigoureusement problématisé. Voir à ce propos la contribution très programmatique de P.-L. DUBIED, "Interpellation biblique quant à nos pratiques (suite de la note à la page suivante)

dans laquelle elles sont insérées, dans le but de mieux comprendre cette interaction et d'inciter ces pratiques à davantage de crédibilité et d'efficacité, ce qui est une manière de servir la vérité.

(suite de la page préc.)
ecclésiologiques, ou les heurs et malheurs d'une question solennelle: Aimes-tu l'Eglise?",
Cahiers de l'Association des Pasteurs de France, Paris, n° 22, juil.1991, 14-23.

COMMENTAIRES

1

Hubert Auque

**Professeur à la Faculté de Théologie protestante
de Paris, France**

Nous voulons ici développer une interrogation concernant les trois branches nommées par Bernard Reymond : diaconie, médiatique et sociétive, et, plus largement, évoquer **l'ouverture d'un enseignement** vers l'écoute et l'accompagnement. C'est donc l'aspect relationnel que nous privilégions dans ces quelques lignes.

La recherche de Jean-Paul Willaime¹ le dit très clairement, c'est la place d'écouter que le pasteur est contemporanément appelé à occuper en priorité. Pour l'assumer, le ministre, qu'il soit diacre et surtout pasteur, ne peut se référer à sa formation universitaire. Nous prenons parti pour qu'une telle formation se développe en trois phases :

- sensibilisation pendant les études universitaires ;
- formation au cours du vicariat (pro-ministerio, stage) à la suite des études ;
- formation permanente et supervision pendant l'activité professionnelle.

Nous retiendrons pour ce qui nous occupe l'aspect « sensibilisation pendant les études universitaires ».

Il nous apparaît important de réserver un espace non-académique au sein même des facultés, pour que dès les premiers semestres l'étudiant(e) puisse avoir un lieu où ses questions seront accueillies, entendues. Il s'agit toutefois de cadrer ce lieu. Pris au sein de la structure d'enseignement, il n'est pas possible de laisser basculer l'écoute d'un enseignant en théologie pratique vers les diverses problématiques individuelles portées par chaque étudiant(e).

¹ J.-P. WILLAIME, *Profession : pasteur*, Genève, Labor et Fides, 1986.

Il est plus adéquat d'espérer que l'étudiant(e) pourra, au cours d'ateliers en groupes, se sentir écouté(e) par ses collègues et le leader, apprenant corrélativement à écouter ses condisciples. Ce travail de base s'enracinera donc dans le hic et nunc. Toute fuite vers des modèles sécurisants, références théoriques ou techniques, aurait l'effet contraire à la valeur de sensibilisation.

C'est donc postérieurement en secteur post-universitaire, à partir des premiers éléments de pratique, qu'une formation à l'écoute et accompagnement pourra sur cette base se développer sans que cela doive exclure le souhait de chacun d'une formation personnelle de son choix en secteur privé (les possibilités désormais sont multiples) ou pastoral (clinic pastoral training, formation diaconale par exemple).

Si l'on tient compte que 70% des pasteurs (en France) ont charge d'aumôneries de prisons et que tout pasteur est amené à visiter un malade, un mourant, un endeuillé, et bien sûr, ses paroissiens, il serait convenant qu'il puisse rendre parole les mots qu'il reçoit.

On notera que nous avons évité le terme de cure d'âme et surtout, celui de dialogue pastoral, au profit d'écoute et accompagnement, tout comme nous sommes soucieux de bannir les « il faut », « on doit » savoir écouter : ni savoir, ni obligation à cet acte ne saurait l'induire!

L'aspect « médiatique et sociétique » aura place en parallèle à la sensibilisation à l'écoute, et ce en tenant compte très strictement de la spécificité de la théologie pratique. Une réflexion éthique sur la question pourrait être posée à la base afin de borner cette approche et d'éviter la séduction des techniques de communication de masse inadéquates au travail de pasteur.

En corollaire à ces ateliers visant la sensibilisation des étudiant(e)s à l'écoute (situations individuelles ou plurielles) et au fonctionnement des groupes, des cours (en deuxième cycle...) de psychologie, sociologie, anthropologie... seront une autre approche, intercalaire entre la sensibilisation que nous venons d'évoquer et la formation pratique durant et après le vicariat. Ainsi le savoir ne sera ni en fonction première, ni en fonction finale, mais en référence complémentaire.

Gardons présente l'importance de l'aspect pluri-référentiel de la théologie pratique : nous avons par exemple placé, à la Faculté de Paris, dans des ateliers « écoute », des séances de bibliodrames. L'approche corporelle s'y trouve honorée et à travers elle une compréhension souvent plus « juste » du texte, en tout cas plus évocatrice, plus vivante. C'est là un élément supplémentaire de la conception réformatrice qu'évoque p. 24 Bernard Reymond, à la suite de A. Gounelle.

Enfin nous voudrions souligner la re-ligion de la théologie pratique, son effet catalyseur. Elle n'est en théologie ni une discipline principale, ni une discipline secondaire, elle est liante : c'est en elle que sciences bibliques, historiques et systématiques trouveront leur application mais c'est aussi elle qui provoquera des questions neuves à ces disciplines, permettant le vivifiant va-et-vient entre la pensée et l'acte, l'acte et la pensée.

* *

*

2

Jean-François Collange

**Professeur à la Faculté de théologie protestante
de l'Université de Strasbourg, France**

On ne peut qu'être reconnaissant à B. Reymond pour la présentation d'une matière si souvent mal connue qui, pourtant, constitue le terreau dans lequel plongent nos racines. On ne peut aussi qu'acquiescer à l'analyse des circonstances actuelles au sein desquelles la Théologie Pratique est appelée à se déployer comme aux larges perspectives que ces analyses ouvrent. Qu'on nous permette alors simplement d'apporter une pierre à l'identification de cette construction en proposant de mieux centrer l'objectif et le propos fondamental de cette entreprise.

La Théologie Pratique est, fondamentalement, théologie de la pratique (ou des pratiques) de l'Eglise. En cela, elle se distingue de l'éthique qui vise à définir les normes du comportement chrétien, voire, plus largement encore, les traits caractéristiques du bien et du mal, perçus à travers les données fondamentales de la foi chrétienne.

Que la Théologie Pratique se comprenne d'abord comme théologie de la pratique (des pratiques) de l'Eglise, permet d'écarter un certain nombre de malentendus qui entravent souvent son bon fonctionnement et d'indiquer quelques axes pour un meilleur déploiement.

1. Les difficultés rencontrées souvent pas la théologie pratique, tant dans sa définition explicite que dans sa mise en oeuvre, paraissent justement venir de ce que, théologie de la pratique de l'Eglise, elle se laisse souvent solliciter sans suffisamment de recul critique par l'état existant – ou supposé tel – de l'Eglise. On notera ainsi que :

a. Cette pratique a longtemps tourné autour de la figure du pasteur et de son ministère. D'où la dérive tendant à confondre Théologie Pratique et théologie pastorale. A une époque, où la vie ecclésiale se déploie en

suivant d'autres formes encore que liées à ce ministère-là, il est clair que la pastorale proprement dite ne peut plus être qu'un champ particulier de la Théologie Pratique; ce qui ne signifie pas champ dédaigné ou délaissé.

b. Parce qu'appliquée à une pratique, la Théologie Pratique est sans doute, plus qu'aucune de ses disciplines soeurs dans l'entreprise théologique, dépendante des situations sociales et ecclésiales au sein desquelles elle s'exprime. La présentation de B. Reymond le montre à l'évidence, qui s'attache à indiquer les traits caractéristiques de la Théologie Pratique en un temps et un espace géographique donnés: celui du protestantisme francophone, marqué par bien des divergences entre Eglises majoritaires (ayant plus ou moins pignon sur rue – ainsi en Suisse romande) et Eglises minoritaires placées sous le signe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat (en France « de l'intérieur » notamment).

La Théologie Pratique, comparée aux autres disciplines de la théologie, fait ainsi preuve, par définition, d'un « déficit d'universalité immédiate ». Ce qu'on ne manque d'ailleurs pas de lui faire remarquer et sentir. Mais ce déficit – d'autant plus difficile à gérer qu'il se retrouve au niveau de l'enseignement où l'enseignant se trouve face à un public aux origines et aux situations ecclésiales diverses – ne signifie bien sûr ni manque de rigueur, ni défaut de « scientificité ». Mais celle-ci ne peut réellement s'affirmer qu'en assumant pleinement la situation et, nouant les fils d'un projet clairement défini et déployé de façon cohérente, en mettant en évidence et en analysant les structures fondamentales sous-jacentes à chaque réalisation particulière des pratiques de l'Eglise, comme en indiquant les règles de leur « incarnation », de même que celles de leur transformation éventuelle.

c. Attachée aux pratiques de l'Eglise, la Théologie Pratique est souvent considérée comme une école de théologie appliquée et de formation professionnelle. Ces tâches, qui sont loin d'être déshonorantes, sont certes partie intégrante de son domaine. Elles ne peuvent toutefois pas l'épuiser; elles y viennent à leur place et selon des modalités définies tant par le projet global que par les possibilités même offertes par une discipline universitaire: partiales et partielles. Plus qu'une autre partie de la théologie, le théologie pratique est au service de la formation professionnelle des ministres de l'Eglise. Mais de ce service, elle n'a ni la responsabilité première, ni l'exclusivité.

2. De façon positive, définir la Théologie Pratique comme théologie de la pratique (des pratiques) de l'Eglise entraîne les conséquences suivantes:

a. La Théologie Pratique a pour fonction essentielle de présenter de façon cohérente et scientifiquement fondée ce qu'est et ce que doit être cette/ces pratique(s). Ce projet fondamental se déploie lui-même selon les trois temps suivants:

– décrire et présenter ces pratiques, les analyser et en démontrer les rouages, en ayant recours aux sciences (humaines) adéquates (sociologie, psychologie, pédagogie, histoire, analyse institutionnelle, etc.);

– définir de façon « normative », ce que devrait être cette/ces pratique(s), à partir des écrits fondateurs ou en fonction de telle tradition respective. Cette présentation, de type plus systématique ou « fondamental », rapproche le plus l'entreprise de la Théologie Pratique de celle des autres disciplines théologiques;

– confronter ces deux approches. Cette confrontation doit avoir lieu de façon générale, mais aussi de façon relative à chacun des domaines de la pratique ecclésiale : prédication de la parole, administration des sacrements, vie communautaire et paroissiale, organisation et direction de l'Eglise, enseignement et transmission de la foi, présence et action de l'Eglise en faveur des déshérités ou diaconie, etc.

b. L'étude (ou les études) ainsi réalisée(s) ne peuvent l'être à titre purement descriptif et statique. Elle(s) ne peu(ven)t – en fonction de la nature vivante de l'Eglise et conformément à ce qu'est une pratique – avoir un sens prospectif et dynamique. C'est en ce sens que la Théologie Pratique doit allier en son sein imagination, sens des réalités et souci de l'effectuation et de l'efficacité. Dans cette optique, elle ne peut se soustraire à l'une ou l'autre perspective de formation professionnelle, comme nous l'avons indiqué ci-dessus. Ces perspectives toutefois ne pourront jamais se déployer que de façon partielle, selon des modalités spécifiques, qu'il convient de déterminer avec soin, afin d'éviter malentendus et déceptions. Ouverte à la formation aux professions qui structurent le champ de présence et d'action de l'Eglise dans le monde, la théologie pratique n'épuise pas à elle seule les exigences requises par cette formation, pas plus que cette formation n'en épuise les objectifs et les réalisations.

Gérard Delteil et Jean-Marc Prieur
Professeurs à la Faculté de Théologie protestante
de Montpellier, France

Préalablement, nous voudrions dire notre reconnaissance pour l'important travail de clarification et de mise au point effectué par B. Reymond sur la TPPEF, et notre accord fondamental avec les analyses qu'il propose. Les lignes qui suivent suggèrent des prolongements à quelques-unes de ces analyses.

1. LA SITUATION CONTRASTÉE DE LA TPPEF ET SA DIFFICULTÉ À PUBLIER

La TPPEF ne se présente pas sous la forme d'une école ou d'un mouvement cohérent. Elle est caractérisée à la fois par le petit nombre des enseignants qui la représentent, et par un certain éclatement des intérêts personnels et des domaines de recherche des uns et des autres. On n'y trouve pas davantage - et sans doute moins encore que dans les autres disciplines théologiques - d'influence étrangère dominante. En revanche, on peut penser que la plupart, sinon la totalité des enseignants adhèrent, sur le plan méthodologique, à la méthode corrélatrice telle qu'elle est exposée à la section 11 (*Quelle méthode ?*) du texte de B. Reymond.

Nous confirmons l'analyse faite par B. Reymond sur la différence des contextes, laquelle influence inévitablement la TP.

En France dite « de l'intérieur » (la situation en Alsace-Moselle étant un peu différente), la TP utilise, la plupart du temps, des travaux produits dans d'autres contextes, à la fois ecclésiaux (catholique en particulier) et sociologiques : ils émanent de théologiens appartenant à des Eglises importantes en nombre, et jouissant d'une implantation et d'une audience plus ou moins vastes dans les sociétés auxquelles ils appartiennent (contextes allemand, américain, anglais et même suisse romand). Les théologiens français doivent donc opérer une constante adaptation de ces productions théologiques à leur contexte propre.

De ce point de vue, le protestantisme français de l'intérieur se rapproche de la situation des Eglises d'autres pays latins comme la Belgique, l'Espagne, l'Italie ou le Portugal. Mais la production des théologiens de ces Eglises est extrêmement mince, pour des raisons de faiblesse de moyens évidentes. De sorte que cette parenté de situation peut faire l'objet d'un constat, mais engendre très peu de fécondation théologique réciproque.

La Suisse et, dans une certaine mesure, l'Alsace-Moselle se rapprochent davantage du contexte allemand, par exemple, et peuvent profiter plus directement de la recherche qui s'y fait.

La modestie de la production littéraire de la TPPEF nous paraît être, en particulier, liée aux faiblesses qui viennent d'être évoquées. Mais ces faiblesses en moyens et en personnes, et donc, pratiquement, en temps, se doublent de problèmes liés à la nature même de la TP. Celle-ci couvre, en effet, un champ très vaste et varié, en même temps qu'elle met en oeuvre des méthodologies complexes et elles-mêmes variées, empruntant en particulier à plusieurs sciences humaines. Or leur petit nombre (en général un poste par faculté) obligent nos enseignants à être des généralistes, ce qui nuit à la recherche dans des domaines qui, pour être abordés de manière pertinente, supposent une spécialisation toujours grandissante.

On ne sous-estimera pourtant pas l'avantage de la position de généraliste qui est celle des enseignants de la TPPEF. Celle-ci permet, du moins au niveau de l'enseignement, de maintenir une certaine vue d'ensemble des différents aspects de la TP, et de les articuler entre eux ; ce que ne semblent pas pouvoir faire des TP qui, comme la TP américaine, sont beaucoup plus compartimentées. Peu de théologiens échappent à cette alternative : le généralisme, favorable à l'enseignement d'une TP qui maintient une certaine vision globale ; la spécialisation, propice à la recherche et à la publication.

2. QUELQUES REMARQUES D'ORDRE METHODOLOGIQUE

La méthode corrélatrice présentée par B. Reymond (p. 23), à laquelle nous adhérons, peut être envisagée dans la perspective généraliste que nous venons d'évoquer. Car si la TP met en articulation théologie, pratiques et contextes, elle devrait également maintenir l'articulation entre les différents domaines qu'elle couvre : peut-on faire de la liturgique, sans faire de l'homilétique, de la diaconique, de la catéchétique, etc. ?

Les questions transversales

Cela nous conduit à souligner l'intérêt des questions transversales. On peut, en effet, distinguer deux manières de faire de la théologie pratique. Ou bien en abordant chacun des champs qu'elle couvre, quitte à les articuler entre eux. Ou bien en partant de questions qui les traversent tous (questions transversales), par exemple le rite, l'espace, le temps. Par le biais de questions fondamentales de ce genre, on met ainsi en évidence les interférences de chacun des champs de la TP. De plus, on souligne l'apport indispensable des sciences humaines à la TP, car toutes ces questions transversales relèvent de celles-ci.

Articulation de la TP aux autres disciplines théologiques

La méthode corrélatrice permet de situer la TP au sein de l'ensemble de la théologie. Car cette méthode n'est pas spécifique de la TP. Elle concerne en fait l'ensemble de la théologie et des disciplines qui la composent. Marc Donzé (« La théologie pratique entre corrélation et prophétie », *Pratique et théologie*, Genève 1989, p. 185) situe la TP en interaction constante entre les requêtes du temps présent, les pratiques du peuple chrétien et les références fondatrices. On peut dire que c'est l'ensemble de la théologie et des disciplines qui la composent qui est concerné par cette corrélation. La différence entre la TP et les autres disciplines tient à ce sur quoi les unes et les autres font porter l'accent, ou à ce dont elles s'occupent prioritairement. La majorité des disciplines (bibliques, historiques, systématiques) se situent prioritairement sur le pôle des références fondatrices, qu'elles articulent de manière plus ou moins intensive, selon le cas, avec les pratiques. Tandis que la TP, seule dans ce cas, occupe prioritairement le pôle des pratiques. Toutes les disciplines travaillent en corrélation avec les requêtes du temps présent, parmi lesquelles on peut situer les sciences humaines. En bref, la différence entre la TP et les autres disciplines ne tient pas à l'objet étudié, mais à l'intensité avec laquelle l'une et les autres se situent sur un des angles sous lesquels ce même objet peut être abordé. Sans que les choses aient été formulées en ces termes, c'est une philosophie de ce genre qui a présidé à la constitution de l'Institut protestant de théologie (IPT = Facultés de Montpellier et de Paris) en 1972. On y insistait en effet à la fois sur l'interdisciplinarité, et sur la pratique comme lieu de réflexion de l'ensemble de la théologie et interpellation de celle-ci.

3. FACULTE DE THEOLOGIE ET FORMATION PERMANENTE

A la section 4 (*Relations Eglises-Facultés*), B. Reymond souligne que les Facultés de théologie francophones, et plus particulièrement leurs professeurs, sont en relation étroite avec la réalité ecclésiale du protestantisme. Ce que nous confirmons pour la situation de l'IPT. Mais, s'agissant de cet Institut, cette constatation même nous conduit à nuancer l'observation consécutive de B. Reymond, selon laquelle ces Facultés continuent à assurer quasi prioritairement la fonction de former les pasteurs, ce qui constitue ce que les Eglises attendent prioritairement d'elles. En effet, dès sa fondation, l'IPT s'est vu assigner pour tâche, par les Eglises qui le soutiennent, la formation générale des laïcs dans l'Eglise, la formation théologique des étudiants n'en étant comprise que comme un cas particulier. C'est d'ailleurs ainsi que fonctionne, aujourd'hui, et toujours davantage l'IPT. Ce sont donc des Facultés très directement liées aux Eglises

qui ont développé de manière particulière cette dimension de formation permanente. Cette option est clairement motivée par la situation de grande dissémination dans laquelle vivent ces Eglises, situation qui exige la prise en charge de nombreux aspects du ministère ecclésial par les membres des communautés.

Note additive de Bernard Reymond

Cette dernière remarque, fort judicieuse, appelle la précision suivante : en Suisse romande, les Eglises protestantes ont en général confié cette formation théologique des laïcs à des organismes ou services distincts des Facultés de théologie (*Atelier Ecuménique de Théologie* à Genève, *Séminaire de Culture Théologique* dans le canton de Vaud), non sans recourir souvent pour certains enseignements aux professeurs des Facultés universitaires. La Faculté de Neuchâtel fait toutefois exception : son offre comprend un cursus se rapprochant beaucoup, sur ce point, de celui de l'IPT. Les Facultés de Genève et de Lausanne sont en train d'envisager elles aussi une adaptation de leur offre pour des laïcs qui ne désireraient pas entreprendre des études complètes de théologie, au sens classique de ce terme.

* *
*

4

Pierre-Luigi Dubied

**Professeur à la Faculté de Théologie
de l'Université de Neuchâtel, Suisse**

UNE DISCIPLINE PARMi D'AUTRES ?

La pratique ne me paraît pas avoir encore gagné tous ses galons. Bien sûr, elle est installée et sa place n'est pour ainsi dire pas contestée. A l'évidence encore, elle publie, même beaucoup, il suffit d'éplucher les catalogues des maisons théologiques allemandes pour s'en convaincre. Elle joue sa partition dans l'air du temps et ne manque pas de se préoccuper des grands thèmes et problèmes.

Pourtant, à lire certains de ses livres autant que les quelques parutions de sciences bibliques, d'histoire ou de systématique que le temps disponible m'autorise à consulter, je constate un mouvement très unilatéral. Le praticien se sent toujours obligé de s'appuyer sur des réflexions systématiques, des acquis historiques ou des résultats de science biblique, et je

m'en réjouis. L'inverse ne paraît guère fréquent et je le trouve déplorable.

Ainsi le spécialiste de pédagogie de la religion (*Religionspädagogik*)² se sert d'élaborations multiples et diverses en théologie systématique et paraît toujours s'y soumettre sans retourner jamais une contre-question ou une objection à ceux auxquels il se réfère. Je pourrais multiplier les exemples et le lecteur ajoutera les siens. Les rapports entre la théologie pratique et les autres disciplines sont toujours unilatéraux, des dernières à la première. J'estime qu'on pourrait attendre encore autre chose et qu'un véritable dialogue interdisciplinaire l'impliquerait absolument. Evidemment, en-dehors des publications et des officialités, les praticiens ne se retiennent pas d'émettre parfois de sévères critiques aux spécialistes des autres disciplines et à leurs travaux. Qu'on pense aux sarcasmes dont font l'objet les recherches en science biblique lorsqu'elles nous paraissent totalement abstraites de tout enjeu réel ! Mais il est bien rare que les praticiens se risquent à formuler posément leurs revendications et à argumenter à partir d'elles. On les surprend plus souvent à imiter les tics, le jargon, les modes de raisonnement que, par ailleurs, ils leur reprochent.

On ne peut pourtant pas s'en tenir à ce piteux aveu. Ne sommes-nous pas aussi en droit d'attendre que la théologie systématique, la science biblique et l'histoire veuillent bien enregistrer certaines de nos observations pratiques avant même que nous ayons pris la peine de les importuner ?

Derrière les rapports actuels de la pratique avec les autres se dessine peut-être l'image d'une certaine et ancestrale complicité : celle du modèle déductif. La TP n'a-t-elle pas souvent et longtemps travaillé à la simple adaptation de la dogmatique à la réalité des Eglises ? Elle s'est alors acceptée dans un statut de sous-dogmatique et n'a jamais pensé qu'elle pouvait adresser à son autorité de tutelle autre chose que des félicitations, des remerciements et quelques demandes d'information supplémentaire. Au temps de son émancipation, elle a pris quelque distance en se commettant avec certaines branches des sciences humaines : l'homilétique avec la rhétorique, la catéchétique avec la pédagogie, la cure d'âme avec la psychologie, l'ecclésiologie avec la sociologie, la liturgique avec la symbolique, etc. Mais elle n'a peut-être pas changé fondamentalement ses rapports avec celles qu'on aime appeler ses soeurs, les autres disciplines théologiques.

En Allemagne, cet état des choses s'explique peut-être par le fait que les publications en TP paraissent peu en rapport avec le réel de la pratique ordinaire des Eglises et de la communication chrétienne. La grandeur de certaines des Facultés, la tradition académique, peut-être aussi le

² P. ex. Peter BIEHL, *Erfahrung, Glaube und Bildung*, Gütersloh 1991 ou Karl Ernst NIPKOW, *Bildung als Lebensbegleitung und Erneuerung*, Gütersloh 1990.

recrutement de professeurs sans expérience pratique pour l'enseignement dans certains secteurs y sont pour quelque chose. Ajoutons à cela la spécialisation très poussée à l'intérieur même du champ de la TP. Il n'est pas sûr que le commerce avec les sciences humaines suffise à dégager la TP de sa sujétion.

Par contre, la rencontre avec le réel ordinaire du monde et des Eglises devrait donner à une TP attentive aux nouveaux contextes de la communication chrétienne des arguments pour interroger ses soeurs, éventuellement les contrarier ou les mettre en demeure de se prononcer sur certains problèmes qu'elles évitent ou ignorent. Si la théologie est *eminens practica*, alors la TP devrait être l'aiguillon qui l'empêche de s'abstraire trop ou de s'endormir.

Il faut imaginer la circulation interdisciplinaire en théologie comme un réseau d'allers et retours. Ceux-ci impliquent des débats et des remises en question, des choix aussi, parfois des polémiques. A l'occasion il ne sera pas interdit à la TP de dénoncer une ou plusieurs de ses soeurs, pour autant qu'elle puisse envisager que lui soit réservé un sort identique.

Pour l'heure, à partir d'un examen de la *Religionspädagogik*, je me sens poussé à formuler à l'égard de la théologie systématique la question suivante : quel peut bien être aujourd'hui le rôle de la doctrine ? est-il le même dans la recherche théologique et dans la vie spirituelle du croyant ? Cette question, on l'aura deviné, est soutenue par une idée préalable que je voudrais vérifier. D'une part, je ne pense pas que le rôle de la doctrine puisse être le même hier, aujourd'hui, demain. De l'autre, je suis convaincu qu'il est faux de comparer le rôle l'élaboration dogmatique en Faculté ou dans des publications et la réflexion doctrinale du croyant. La TP a peut-être les moyens d'aider la théologie systématique à faire ces différences et à en voir l'enjeu. De même elle peut, à partir d'observations pratiques, poser la question de l'obsolescence de certaines croyances.

Mais elle a certainement aussi bien des choses de cet ordre à dire à l'histoire et aux sciences bibliques.

Laurent Gagnebin

Professeur à la Faculté de Théologie Protestante
de Paris, France

THEOLOGIE PRATIQUE ET SYN-LOGETIQUE

C'est en lisant les conclusions de l'article de Bernard Reymond qu'il me semble souhaitable d'apporter ici quelques remarques en écho à l'affirmation importante ouvrant la section 11 intitulée « Quelle méthode ? ». B. Reymond en effet, après avoir évoqué les principales branches qui constituent la Théologie Pratique, insiste sur le fait que les représentants de cette discipline dépassent le plus souvent le champ ainsi défini; ce dernier ne saurait être compris alors comme un univers clos: « Le caractère éminemment essayiste de leur discipline les incite à tenter des investigations au-delà des frontières dans lesquelles les enfermerait une conception trop formelle de leur tâche: confrontations avec la littérature, le cinéma, le théâtre, l'architecture, la peinture, la musique, etc. » (cf. supra section 11). La question que je me pose est de savoir si, vraiment, ce que B. Reymond appelle ensuite des « excursions hors frontières » ne peuvent pas être compris de manière beaucoup plus fondamentale, principielle, dépassant infiniment le statut de tourisme théologique accordé ici à ces incursions inédites. Le lieu privilégié de la théologie pratique, en particulier, comme celui de toute la théologie, en général, n'est-il pas en effet celui de la frontière? Si la théologie pratique abandonne les voies piégées de la déduction et de l'induction, n'est-ce pas pour mettre très précisément en oeuvre cette corrélation reconnue par B. Reymond et dont l'entreprise s'articule autour de cette réalité qu'est la frontière?

La corrélation bien comprise correspond de fait, dans nos pratiques ecclésiales et ministérielles, à une prise en compte décisive de l'écoute: de Dieu, des autres, des gens tels qu'ils sont, de notre société et du monde contemporain, de nos contextes. Le théologien et le pasteur deviennent, dans une telle perspective, des hommes de dialogue, de rencontre. Nous ne serons d'ailleurs des hommes de la Parole que parce que nous serons d'abord des hommes de l'écoute: comment parler aux femmes et aux hommes d'aujourd'hui sans connaître leurs questions, références privilégiées, leur culture, voire tout simplement, leur vocabulaire? On ne parle

pas tant pour dire quelque chose que pour être entendu. Dans ce sens là, prêcher, c'est d'abord écouter³.

Dans son livre *Profession : pasteur*, le sociologue de la religion Paul Willaime insiste sur le grand bouleversement de l'image traditionnelle du pasteur, tel que nous le vivons à l'heure actuelle : le pasteur n'est plus d'abord vu comme l'homme de la parole, mais comme celui de l'écoute, au point que l'auteur se demande s'il ne faut pas voir là une crise assez dramatique du statut classique de la prédication. J.-P. Willaime parle alors à ce sujet de « mutation fondamentale » et de « décentrement »⁴. Après le radicalisme ou les excès d'une certaine théologie barthienne de la Parole, il me semble plutôt que nous sommes aujourd'hui les témoins d'un recentrement. Ce dernier, avec lequel se joue, pour la théologie pratique, tout un déplacement, ne bouscule-t-il pas de manière bienvenue un paysage trop bien établi et statique pour y introduire une nouvelle dynamique ? L'écoute, à sa manière, devient, entre auditeur et prédicateur, une frontière comprise non plus comme ce qui sépare et oppose (cléricalisme), mais ce qui rapproche et unit, marque une proximité (sacerdoce universel).

Dire que la théologie pratique renonce pour une bonne part à une méthode exclusivement déductive, c'est reconnaître dans cette théologie pratique un chantier ouvert, dont les artisans mènent une entreprise inventive et dynamique. Ce passage par la prise en compte (avec toutes ses surprises inattendues) des gens tels qu'ils sont, avec leurs attentes et questions, est un passage salutaire par les sciences humaines qui, justement, nous conduisent à cette analyse des êtres et des choses déprises de nos idéologies et a-priori dogmatiques. Cette interdisciplinarité-là conduit encore la théologie pratique à se reconnaître comme frontière et carrefour où, par exemple, cure d'âme et psychologie, théologie pastorale et sociologie, homilétique ou liturgie et sciences de la communication, catéchèse et pédagogie, forment des couples solidaires dont le « et » de coordination joue subitement le rôle principal et charnière.

La frontière *ad extra* peut définir la théologie pratique dans son lien privilégié avec les sciences humaines, voire avec les sciences tout court en ce qui concerne toute la théologie. Mais cette dernière trouve, et cela *ad intra*, dans la théologie pratique, cette discipline où se croisent et rencontrent en fait toutes les autres branches de la théologie. B. Reymond l'a d'ailleurs très bien démontré. Il s'agit là d'une interdisciplinarité qui fait de la théologie pratique un carrefour et un lieu frontière pas excellence.

³ Cf. L. GAGNEBIN, « Prêcher, c'est écouter », *Lumière et Vie*, 1990/199 (*La parole dans les Eglises*), pp. 45-54.

⁴ J.-P. WILLAIME, *Profession : pasteur*, Genève, Labor et Fides, 1986, p. 251.

Dans la mesure où l'Eglise et le monde, la communion et la communication, le culte et la culture sont inséparables, même si on peut les distinguer, dans la mesure aussi où la liberté de l'Esprit saint peut bousculer nos limites et limitations territoriales et doctrinales les mieux établies, nous devons alors apprendre, comme l'affirme Karl Barth, que « le frontière entre l'Eglise et le monde profane passe toujours ailleurs que nous ne l'avions cru »⁵. Là encore, l'ecclésiologie, dont B. Reymond a très bien montré que son domaine propre peut traverser tous les départements de la théologie, est un lieu frontière où l'événement de la Parole de Dieu ne saurait être soumis à aucune institution, prisonnière d'un huis-clos. L'apo-logétique passée devient ici une syn-logétique⁶. Mais, bien entendu, cette manière de comprendre la théologie pratique redéfinit en réalité toute la théologie dans son ensemble. La frontière en effet permet au théologien de ne pas s'enfermer dans un savoir et une identité acquise, de s'ouvrir aux rencontres vraies, prometteuses et enrichissantes, même si elles peuvent être (mais tant mieux) parfois déstabilisantes. Le « et » reconnu plus haut joue là aussi un rôle décisif : athéisme et christianisme, christianisme spirituel et christianisme social, art et religion, science et foi, philosophie et théologie, religion et christianisme, etc., deviennent des partenaires privilégiés. Paul Tillich écrit dans son *Esquisse autobiographique* : « Quand il m'a été demandé de rendre compte de la manière dont mes idées s'étaient développées dans ma vie, j'ai pensé que le concept de frontière serait le symbole le plus approprié à tout mon développement personnel et intellectuel »⁷. Ce concept ne peut-il pas devenir le terme clé de toute théologie bien comprise ?

Pour conclure, j'aimerais faire une dernière remarque. Il me semble qu'il est absolument indispensable d'ajouter à toutes les branches de la théologie pratique repérées par B. Reymond, celle de la missiologie. Elle est, à mon avis, le lieu type de la théologie pratique aujourd'hui, ce lieu où l'Eglise et le monde, dans la compréhension d'une ecclésiologie ouverte, se rencontrent et s'unissent. On sait en effet l'importance, quand il est question de mission en notre temps, des questions posées par les réalités de la société, de la politique, des cultures, des contextes, des autres confessions et religions, etc. Tout ici conduit la théologie pratique à assumer pleinement le sens de la frontière et sa qualité syn-logétique, à être ainsi véritablement elle-même. Car, si la frontière, d'un point de vue extérieur et formel, a, pour la théologie pratique quelque chose d'apparemment purement périphérique, elle représente en réalité et paradoxa-

⁵ K. BARTH, *Dogmatique*, Genève, Labor et Fides, 1953, Fascicule 1, p. 54.

⁶ Cf. L. GAGNEBIN, *Christianisme spirituel et christianisme social*, Genève, Labor et Fides, 1987, pp. 58-61, 76-77, 437-445.

⁷ P. TILICH, *Aux confins. Esquisse autobiographique*, Paris, éd. Planète, 1971, p. 13.

lement, pour l'identité, la spécificité et l'essence de la théologie pratique, une donnée fondamentale appartenant à sa définition. S'agit-il d'une périphérie centrale ou d'un centre décentré ? Peu importe, à condition qu'on fasse vraiment droit à cet ailleurs dont parle K. Barth et que l'on comprenne bien que ce passage d'un paysage à un dépaysement constitue le propos d'un démarche⁸ qui caractérise l'oeuvre de la théologie pratique en son coeur.

* *

*

6

Isabelle Grellier

**Maître de Conférence à la Faculté de Théologie Protestante
de l'Université de Strasbourg, France**

LA THEOLOGIE PRATIQUE : UN CARREFOUR ?

Comment définir la théologie pratique ? Enseignante encore novice en la matière, je me suis heurtée plusieurs fois à cette question difficile. C'est donc avec un très grand intérêt que j'ai lu l'article de Bernard Reymond : le vaste panorama qu'il trace donne les repères essentiels pour situer la T.P. hier et aujourd'hui, son champ d'action et ses méthodes, sa place au sein des disciplines théologiques et les liens étroits qu'elle entretient avec le contexte social, culturel et ecclésial dans lequel elle s'exerce.

On ne peut cependant guère enseigner une matière sans savoir un peu ce qui la constitue en tant que telle ! Il a bien fallu que je me donne quelques éléments de définition, très empiriques, pour guider ma pratique ! Qu'on me permette de les proposer ici pour les soumettre à la critique de l'article de Bernard Reymond et pour souligner à travers eux tel accent qui me paraît particulièrement important pour la TP.

1. Ce qui frappe de prime abord, c'est le caractère éclaté de cette discipline, et on ne voit guère où elle trouve son unité. B.Reymond montre bien (p.18) que la TP francophone se présente de façon toujours partielle, sans arriver à une vue d'ensemble de la discipline : la TPPEF,

⁸ C'est à ce passage, à cette démarche, à cette méthode, qu'est consacrée principalement la communication que nous faisons le jeudi 27 mai 1992 dans le cadre du « Congrès international oecuménique et francophone de Théologie Pratique » sous le titre : « La Théologie Pratique: un savoir qui ne sait pas ».

dit-il, est « trop en recherche, le statut du christianisme est trop en crise pour qu'elle puisse prétendre à autre chose qu'à des mises au point ou à des recherches sectorielles ».

Mais cet éclatement même ne serait-il pas caractéristique de la TP ? La TP existe-t-elle vraiment comme discipline constituée ? Dans ses visées comme dans ses méthodes, elle se situe, me semble-t-il, à la croisée d'un certain nombre de chemins, elle est un carrefour où se rencontrent diverses préoccupations et diverses disciplines.

Au niveau de son objet même, ne se tient-elle pas à ce carrefour où la Sagesse se dresse pour appeler les hommes de ce temps (Prov.8/2) ? La théologie chrétienne, qui a pour point de départ une parole qui sollicite l'adhésion et met ceux qui l'écoutent en mouvement, la théologie chrétienne porte en elle, dans toutes ses branches, un appel à se traduire en actes et à se communiquer. D'une certaine façon, la T.P. est le lieu où se réfléchit et où se prépare cette pratique.

Cette pratique s'inscrit nécessairement dans un temps et un cadre particuliers. La TP - tout l'article de B.Reymond le souligne - est nécessairement contextuelle ; elle se situe à ce carrefour où la Parole rencontre une culture donnée dans une société donnée, pour pouvoir être une Parole vivante pour des hommes et des femmes précis, Parole qui descille le regard et met en mouvement. Dans cette rencontre, la Parole prend des accents nouveaux en fonction de la situation qu'elle soumet en même temps à son éclairage critique.

Mais c'est aussi par ses méthodes que la TP apparaît comme un lieu de carrefour ; on l'a déjà maintes fois souligné, mais cela me paraît personnellement très important. La TP est ce lieu où les sciences humaines et les différentes branches de la théologie s'interpellent mutuellement pour déboucher sur une pratique. Si l'on veut par exemple réfléchir aux structures de l'Eglise, un va-et-vient doit s'établir entre d'une part la démarche théologique qui dit les fondements et qui interroge les structures ecclésiales au nom de cette réalité ultime dont elle essaye de rendre compte, et d'autre part la démarche sociologique, qui s'efforce d'analyser les réalités telles qu'elles sont, qui dévoile les interactions entre le phénomène observé et le cadre plus large dans lequel celui-ci se situe, et qui met à jour les effets pervers de l'idéologie.

Et peut-être la multiplicité des sciences humaines en dialogue avec lesquelles la TP se constitue, selon les domaines sur lesquels elle travaille, explique-t-elle sa grande difficulté à trouver pleinement son unité. L'unité pourrait alors justement résider dans cette volonté d'être un lieu de dialogue entre les disciplines théologiques et les sciences humaines.

2. Au-delà de cet éclatement, il me semble qu'on peut cependant tenter une définition plus globale : est théologie pratique toute réflexion théologique qui concerne la mise en oeuvre de la Parole, non au plan in-

dividuel (lequel constitue plutôt l'éthique), mais au plan communautaire, au plan de l'Eglise.

Quelques remarques à propos de cette tentative de définition :

- Elle souligne qu'il s'agit bien d'une réflexion théologique ; la mise en oeuvre de la parole a besoin de beaucoup d'autres apports, théoriques et pratiques, qui ne sont pas de la T.P. Prenons un exemple terre à terre : si la réflexion sur les choix budgétaires de l'Eglise a une dimension théologique qui la fait relever de la TP, on ne peut en dire autant de la comptabilité ; celle-ci est pourtant nécessaire aussi à la vie de l'Eglise.

La TP se veut donc discipline théologique, qui essaye, en concert avec les autres disciplines théologiques, de dire Dieu pour l'homme d'aujourd'hui.

- En même temps, cette formulation marque le registre propre à la TP dans ce concert des disciplines théologiques. J'ai déjà dit que la Parole qui constitue l'objet du travail théologique porte en elle l'exigence d'une mise en pratique. Mais cette mise en oeuvre n'est pas immédiate ; elle doit se construire, et se réfléchir toujours à nouveau dans chaque situation nouvelle ; analyser les situations et en peser les enjeux pratiques à la lumière de l'Evangile, poser des repères théologiques pour l'action, garder un regard critique sur les cadres institutionnels que l'Eglise se donne, pour qu'ils restent toujours des instruments au service de sa mission, repérer les terrains nouveaux sur lesquels devra s'exercer la pratique,... tels sont quelques-uns des lieux propres à la TP.

- Cette définition veut souligner aussi la dimension ecclésiale qui me paraît constitutive de la TP. Je ne sais si l'on peut affirmer, comme le fait G.Casalis⁹, que « toute discipline théologique [...] n'a de sens que par rapport à l'Eglise ». Mais ce lien me paraît fondamental pour la TP.

Il faut veiller cependant à ce que cette affirmation ne soit pas déformée pour faire de la TP un instrument au service des institutions ecclésiales. En fait deux lectures restrictives doivent absolument être évitées :

- l'une qui restreindrait le champ de la TP à celui de l'activité des pasteurs, comme si l'action de l'Eglise se limitait à celle de ses ministres. Aussi contraire soit-elle à la théologie de la Réforme, cette tendance a été favorisée à certaines époques par le fait qu'il n'existait pas d'autre lieu pour la formation professionnelle des pasteurs que les cours de TP donnés en faculté.

- l'autre qui ne verrait dans la TP que la réflexion sur la vie interne de la communauté ecclésiale, en oubliant que celle-ci n'a de sens que dans l'ouverture à ceux qui n'en sont pas membres. L'Eglise est mandatée pour

⁹ A propos de Schleiermacher, dans *Théologie pratique et pratique de la théologie*, in Faculté de Théologie Protestante de Paris, Orientations, Paris, éd. Beauchesne, Le point théologique n°5, 1973.

une mission, et c'est aussi le rôle de la TP que de le lui rappeler, contre toutes les tentations ecclésiocentriques, et particulièrement dans une époque où le militantisme ne fait plus recette.

- On peut bien sûr reprocher à cette définition de rester trop sommaire et trop floue, mais cette imprécision a peut-être un avantage, celui de ne pas fixer les domaines à couvrir et donc de laisser la porte ouverte à tous ces champs nouveaux où demain peut-être la TP sera amenée à s'investir.

Puisque j'ai tenté de définir la TP comme un carrefour, je voudrais finir en situant la TP sur un autre chemin : celui qui conduit au Royaume ! Comme toutes les autres disciplines théologiques, la TP doit garder toujours la visée de ce Royaume, comme l'instance critique de sa réflexion. Mais plus que les autres peut-être, puisqu'elle est confrontée de près à la pratique, elle est amenée à mesurer la distance qui en sépare les Eglises. Ce qui a au moins l'avantage de l'inciter à rester modeste !

* *

*

7

Bernard Kaempf

**Professeur à la Faculté de Théologie Protestante
de l'Université de Strasbourg, France**

LES GRANDS AXES DES ETUDES DE THEOLOGIE PRATIQUE A STRASBOURG

La théologie pratique a pour tâche essentielle de permettre à l'ensemble du travail théologique de parvenir à des réalisations pratiques qui en manifestent la pertinence au sein même de la vie des Hommes et du monde. Elle essaie de s'acquitter de cette tâche en réfléchissant aux conditions et aux modalités de l'incarnation de la foi, tant au niveau des individus qu'à celui de la communauté.

TROIS GRANDS DOMAINES S'OUVRENT A L'EFFECTUATION DE LA THEOLOGIE PRATIQUE :

- 1) Un aspect éthique ou de mise en pratique, personnelle, sociale et politique, des données de la foi chrétienne ;
- 2) Une réflexion sur ce qu'est, ce que doit et ce que peut être l'Eglise aujourd'hui et demain ;
- 3) La formation des membres actifs et des responsables, à quelque niveau que ce soit, dont cette Eglise a besoin.

Pour ce faire la théologie pratique s'efforce de mettre en rapport la production des autres disciplines théologiques et les sciences humaines, notamment sociologiques, psychologiques, pédagogiques, artistiques et médiatiques. C'est ainsi que la Faculté de Strasbourg compte une chaire de *sociologie religieuse*, une de *musicologie* et un *spécialiste en audio-visuel* en son sein.

1. L'aspect éthique ou de mise en pratique de la foi

Née de l'incarnation, la foi chrétienne ne peut vivre qu'incarnée en des modes de vie et des options, individuelles, sociales et politiques, sur lesquels il convient de s'interroger au préalable, afin d'en permettre la définition. Dans ce cadre est abordée toute la question de la place et des formes du religieux dans le monde d'aujourd'hui.

2. Les réalités de l'Eglise

Institution, mais aussi réalité répondant à une vocation spécifique, l'Eglise s'édifie au sein même des réalités de ce monde comme signe de la présence du Royaume. La théologie pratique analyse les conditions de réalisation de cette édification et les modes concrets de son fonctionnement. Elle s'interroge aussi sur la façon propre à l'Eglise de témoigner de la vérité de l'Evangile sans lequel elle ne serait rien. Est notamment posé ainsi le problème de la **diaconie** et de la **mission**.

A l'issue des deux années d'études conduisant au D.E.U.G. (Diplôme d'Enseignement Universitaire Général), une sensibilisation aux réalités professionnelles a été offerte aux étudiants en partenariat avec les Eglises, et une palette théorique assez large des principales disciplines de la théologie pratique leur a été présentée.

3. La formation des membres et des responsables de l'Eglise

C'est sans doute cet aspect qui est le plus développé au sein même de la Faculté de Strasbourg. Ouverte à toute personne désireuse d'acquérir une compétence spécifique, cette formation, située à l'interface de la théorie et de la formation professionnelle, prend actuellement trois formes particulières.

3.1. Formation catéchétique et pédagogique

A l'image de l'éducation permanente qui est actuellement une réalité culturelle et économique entrée dans les moeurs, la catéchèse est conçue comme une activité qui concerne toutes les classes d'âge. L'aspect éducation permanente a surtout lieu par le biais du C.E.P.P., **Centre d'Etudes et de Pratiques Pédagogiques**, dont le centre principal est à Strasbourg même, mais qui a également des antennes extérieures, dans un rayon d'environ 150 kilomètres autour de Strasbourg.

Dans la pratique, les étudiants du cursus normal sont d'abord invités à réfléchir aux finalités de la catéchèse, tout en analysant des situations concrètes qu'ils auront à connaître dans l'avenir. Les séances de travail sont présentées comme une catéchèse en action, sur laquelle on revient pour des évaluations successives des contenus et des relations entre personnes.

La place faite à la catéchèse et à la pédagogie dans les programmes ne permet pas d'organiser une formation de base suffisante, notamment en ce qui concerne l'apprentissage des méthodes d'animation. Aussi existe-t-il un contact avec la Commission de la Catéchèse des Eglises locales pour que les futurs ministres puissent continuer la formation amorcée à la Faculté.

3.2. Formation diaconale

Une formation théologique spécifique et adaptée est offerte au personnel travaillant au sein des oeuvres d'origine et d'inspiration protestantes. L'initiation à l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'introduction à l'histoire de l'Eglise et à la théologie systématique sont complétés par une réflexion plus spécifique sur la théologie au cours de deux sessions pratiques.

3.3. Formation pastorale

A la fin du cursus universitaire une introduction à la pratique de l'étude biblique et à l'homilétique est assurée. En Licence, le cours porte généralement sur la **poïménique et la rencontre d'autrui** ; il comprend une partie théorique et une partie pratique en hôpital calquée sur le *Clinical Pastoral Training*, où théologie et sciences humaines sont conjuguées.

Le D.E.S.S. (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées) est le fruit d'une convention entre la Faculté et les Eglises et réunit les étudiants de cinquième année qui se destinent au ministère pastoral. Le D.E.S.S. consiste en une partie théorique d'évaluation et de travail théologique en Faculté et en deux stages pratiques de quatre mois dans des institutions ou entreprises à raison de 20 heures par semaine. Ainsi s'instaure un véritable va-et-vient entre la pratique et la réflexion, notamment théologique, sur la pratique.

A chacun de ces niveaux d'étude, et selon les modalités propres à chacun d'eux, l'accent est mis sur le rapport à l'Ecriture et sur les formes de sa communication (au plan de la catéchèse, de l'étude biblique, du culte et de la prédication, de l'utilisation des mass-media) ainsi que sur les diverses formes de contact, d'écoute et d'accompagnement de nos contemporains et des modes pratiques de la formation et de l'animation de la vie communautaire.

* *
*

8

Henry Mottu

Professeur à la Faculté de Théologie Protestante
de l'Université de Genève, Suisse

A LA RECHERCHE DU CHAMP PROPRE DE LA THEOLOGIE PRATIQUE

Il faut remercier B. Reymond de sa contribution, qui aidera à réfléchir sur une question profonde et urgente : quel est le « champ propre » de la théologie pratique ? Celui-ci peut-il être déterminé en toute rigueur ou sommes-nous condamnés à en rester toujours à un flou artistique ? Comme l'auteur nous demande de réagir à son propos, je le ferai pour ma part sous cet angle à l'aide de quatre remarques.

L. LE LIEU DE LA THEOLOGIE PRATIQUE OU SON CHAMP CONCRET.

Un premier point concerne l'ère géographique et culturelle envisagée par B. Reymond, à savoir : « la théologie pratique dans le protestantisme d'expression française ». J'avoue ne pas comprendre le sens de cette limitation. Certes, « qui trop embrasse, peu étreint », mais ne travaillons-nous pas, sur le plan « pratique » précisément, avec nos confrères et consœurs de l'Eglise universelle, à commencer par nos partenaires des Facultés protestantes des pays latins (dont une rencontre est organisée tous les deux ans, la dernière ayant eu lieu à Bruxelles), ou ceux de la CEVAA par exemple ? Si B. Reymond tient à limiter son propos à la francophonie, pourquoi ne pas inclure au moins nos amis protestants italiens de

l'Eglise vaudoise (pas celle du canton de Vaud, mais les héritiers de Pierre Valdo !)¹⁰, ceux d'Espagne et du Portugal, qui s'expriment souvent dans notre langue, ceux également de l'Afrique francophone (Yaoundé, Kinshasa, notamment) ? Je ne partage pas le point de vue strictement « romand » et hexagonal de B. Reymond, comme si la France éternelle et elle seule nous inspirait, à l'heure de l'Europe et du débat autour de l'adhésion de notre pays à cet ensemble plus vaste. Mais je fais déjà de la politique, comme diraient mes anciens paroissiens... Je réponds qu'il ne s'agit pas là de politique, mais de ma foi en l'Eglise universelle ou « catholique », dont fait partie l'ère culturelle particulière, et de plus en plus minoritaire, à laquelle j'appartiens.

Je n'aime donc pas cette sorte de nouveau provincialisme, contre lequel j'ai lutté toute ma vie, aussi sympathique soit-il. Genevois et enraciné dans ma ville et son histoire, je suis de ceux qui pensent que nous n'avons jamais réellement intégré dans nos projets théologiques le fait majeur de la présence du Centre oecuménique à Genève, organisme qui se trouve au service du mouvement oecuménique mondial, tout comme celle de l'Institut oecuménique de Bossey par exemple. Dans cette perspective plus large, il serait intéressant de considérer notre modeste « théologie pratique » dans le cadre de ce qu'on a appelé à Stockholm en 1925 le *christianisme pratique* (*Vie et action*), qui fut l'une des deux branches historiques (l'autre étant *Foi et constitution*) à l'origine de l'actuel Conseil oecuménique des Eglises. Cela aurait l'avantage d'élargir et d'approfondir notre angle de vision, ce qui ne déplairait sans doute pas à B. Reymond pour des raisons tant historiques que théologiques. Mais je diffère d'opinion avec lui sur un point fondamental : il semble en effet implicitement rêver d'une sorte de théologie culturelle « qui, protestante ou catholique, soit à sa manière une expression de la culture française », selon ses propres termes. Nostalgie d'un *Kulturprotestantismus*, voire d'une théologie bien de « chez nous » ? Pour moi, en revanche, le champ concret de la théologie pratique n'est ni une culture déterminée, ni un contexte particulier, ni un peuple, mais l'Eglise avec un grand E, celle du Credo et celle que j'essaie de servir dans le cadre qui est le mien, bref l'Eglise que je crois et l'Eglise que je vois. Le lieu donc de la théologie pratique est pour moi l'*oikuménè* au sens à la fois extensif et intensif ; plus que d'autres disciplines, la théologie pratique a justement pour objet d'investigation et d'action le champ ecclésial dans sa dialectique interne entre la perspective globale et l'insertion locale. La théologie pratique cherche à penser le local à partir du global et le global à partir du local. Il nous faut *universaliser la situation locale et incarner dans celle-ci la vo-*

¹⁰Voir par exemple la thèse de Ermanno GENRE, *Nuovi Itinerari di Teologia Pratica*, Turin, Claudiana, 1991.

cation universelle de l'Eglise. A cet égard, notre théologie pratique (la mienne du moins) n'est pas sans rapport avec les théologies de la libération, dont B. Reymond ne dit rien, dans la mesure où elles mettent le doigt sur les problèmes concrets de la *praxis* du peuple de Dieu dans une situation déterminée. Voilà pour le lieu ou le champ concret.

2. LE CHAMP THEORIQUE DE LA THEOLOGIE PRATIQUE.

Maintenant, il y a la question du champ théorique de la théologie pratique et, sur ce plan, je remercie B. Reymond de ses remarques, dont la plupart vont dans le bon sens. Je propose ici seulement quelques voies personnelles possibles sur cette question du *proprium* de notre théologie pratique.

Le théologien pratique est tout d'abord un *généraliste*. Je me suis étonné de n'avoir pas trouvé sauf erreur le terme dans l'article de B. Reymond. A mon sens, c'est un point fondamental de différenciation. Notre « discipline indisciplinée », comme l'avait dit non sans humour R. Leuenberger¹¹, gagnerait à penser cet aspect. C'est en effet ce qui différencie la théologie pratique des autres disciplines. B. Reymond le dit implicitement seulement, mais j'y insiste : si les autres disciplines de la théologie n'ont pas besoin de la théologie pratique quant au fond et, à la limite, s'en passeraient sans dommage apparent de leur point de vue, nous autres praticiens ne pouvons pas faire de la théologie dite pratique sans elles. C'est un premier marqueur apparemment trivial, mais important. Le théologien pratique est une sorte de bâtard, au sens sartrien du terme..., un « touche-à-tout », un théologien qui a passé et *doit* avoir passé par tous les domaines de la théologie. Il rappelle à sa manière à ses chers collègues que nous ne délivrons pas des licences ou des doctorats en sciences bibliques ou en éthique ou en dogmatique, mais en *théologie*. De fait, nous préparons d'abord et seulement des généralistes, des pasteurs qui, plus tard, se spécialiseront sans doute. Mais il y a là une chance pour nous, dans la mesure où dans la conjoncture actuelle il est de plus en plus demandé, comme en médecine (le parallèle est important), des hommes et des femmes de terrain qui sauront s'adapter à des situations nouvelles. La théologie pratique, c'est bien connu, n'a pas à première vue de champ théorique précis ; elle n'a pas un corpus, comme les biblistes par exemple ; elle a la tâche difficile, mais fondamentale, de *nouer la gerbe en vue de l'action*. Il y a quelque chose de synthétique en elle, qui la rapproche sur ce point de la dogmatique. Le domaine de l'ecclésiologie en est le meilleur exemple et B. Reymond a raison de le rappeler.

¹¹ Robert LEUENBERGER, "Une discipline non disciplinée de la théologie réformée" in *Actualité de la Réforme*, Genève, Labor et Fides, 1987, p. 181-190.

Dans ces circonstances, ma proposition est celle-ci : un nouveau champ théorique s'ouvre à la théologie dite pratique et qui est ce que Georges Casalis avait appelé la pratique de la théologie. Je veux dire par là que le théologien pratique a la tâche dans nos Facultés d'initier les débutants et débutantes à ce qui constitue, théoriquement et pratiquement, les études de théologie elles-mêmes. Sa charge, autrement dit, est de *montrer l'unité du projet théologique dans son ensemble*, par une initiation pédagogique sur ce que K. Blaser appelait « le monde de la théologie »¹² dans toute sa diversité. Or, le problème actuellement est moins celui de la diversité que la recherche de l'unité ou du centre de gravité *des études de théologie en tant que telles*. Depuis quelques années, je m'essaye à cette tâche délicate, grâce au manuel de K. Blaser et du livre très stimulant de Farley¹³, par laquelle il s'agit de montrer, par delà la fragmentation actuelle du savoir, le projet d'ensemble de la Théologie avec un grand T. Par quoi, l'ancienne question de « l'encyclopédie théologique » se trouve à nouveau posée. Bref, la chaire de théologie pratique se retrouve au centre même de la reconquête si urgente de ce qui fait le cœur même du faire théologique, en commençant par l'étude de la *ratio studiorum*. Vaste programme ! Et dont certains déjà se méfient en y flairant un nouveau système totalitaire... Mais nous n'en sommes pas encore là, ce qu'à Dieu ne plaise. Ce qui est en jeu ici est moins « l'interdisciplinaire », dont on a tant parlé, qu'une transdisciplinarité à repenser, et cela en groupe et non individuellement. Si quelqu'un doit savoir s'entourer de ses collègues, c'est bien le théologien pratique qui, aujourd'hui, ne saurait à lui seul envisager pareille aventure.

Cette nouvelle configuration de la théologie pratique comme pratique de la théologie n'est pas une idée ; elle vient de l'expérience et de la nécessité en quelque sorte interne et toute professionnelle dans laquelle les praticiens se trouvent, lorsqu'ils s'efforcent de guider les étudiants dans leurs exercices homilétiques par exemple. C'est par la fin, par l'action, par l'application que nous sommes obligés de remonter à la source des problèmes concrets et qui est la plupart du temps un problème d'intégration personnelle du savoir. Prêcher suppose évidemment que l'on a non seulement assimilé les méthodes et les doctrines, mais que l'on se montre capable d'en proposer une sythèse personnelle. C'est ainsi que la « simple » pratique oblige à remonter au cœur du problème et qui est ce point focal dont nous parlions. Procédure concrète donc, inductive si l'on veut, mais qui nous contraint justement à faire retour sur le déductif, tant il est vrai que l'application n'est possible que dans une création de sens.

¹² K. BLASER et alii, *Le monde de la théologie. Un dossier de travail*, Genève, Labor et Fides, 1980.

¹³ E. FARLEY, *Theologia. The Fragmentation and Unity of Theological Education*, Philadelphia, Fortress Press, 1989, 2ème éd.

Recommencer par la fin : nous voici donc à nouveau dans Schleiermacher ! On connaît sa célèbre définition de la théologie pratique, après la théologie philosophique et la théologie historique, comme étant « la couronne des études de théologie », *Krone* signifiant ici non la couronne d'un roi..., mais celle d'un arbre comportant plusieurs branches¹⁴. La théologie pratique est ainsi l'aboutissement de la théologie et elle n'a de raison d'être, comme dit Schleiermacher, que « pour ceux qui réunissent en eux l'intérêt pour l'Eglise et l'esprit scientifique ». De fait, le théologien berlinois a eu le mérite de montrer que la théologie pratique s'enracine d'une part dans la recherche du *contenu* même de la théologie, ce qu'il appelait « l'essence du christianisme » (qui implique tant la philosophie et l'histoire que la dogmatique) et doit ouvrir d'autre part la théologie sur sa *finalité*, à savoir l'orientation de l'Eglise (*Kirchenleitung* pouvant être compris comme « direction », mais aussi « orientation », « formation », « inspiration », plus que gouvernement). Par quoi, d'ailleurs, Schleiermacher entendait la mise au service de *tous* des « règles de l'art » ainsi pratiquées (sacerdoce universel). Contrairement à Farley¹⁵, je ne pense pas que cette finalité fût pour Schleiermacher un « paradigme clérical », mais qu'au contraire la théologie pratique se devait selon lui de former les chrétiens dans leur ensemble en vue de leur service. Je précise ce point, car l'allégeance de la théologie pratique n'est pas de former des pasteurs et des diacres uniquement, mais de réfléchir globalement à l'action des chrétiens, y compris leur engagement dans le « monde ».

J'ajouterai une dernière précision à ce propos. Pour qu'un tel programme, peut-être trop ambitieux, puisse être crédible...pratiquement, il faut que le théologien pratique travaille non de manière générale, mais sur un *corpus précis*, que celui-ci soit un livre biblique, une règle monastique, une figure importante du christianisme, un recueil de prières, une liturgie, une situation humaine ou culturelle déterminée, un article fondamental de la foi par exemple. On ne peut pratiquer l'unité du projet théologique qu'à partir d'un *centre de gravité*. Or c'est ce qui nous manque aujourd'hui. Le Sermon sur la montagne a joué ce rôle de focalisation pour Bonhoeffer (voyez la *Nachfolge*) à Finkenwalde, l'épître aux Romains pour le Barth de Safenwil (aux yeux de Jülicher, le *Römerbrief* n'était qu'une exégèse pratique et pastorale !), la notion de « courage »

¹⁴ Cf. l'article de Henning LUTHER, "Praktische Theologie als Kunst für alle. Individualität und Kirche in Schleiermachers Verständnis Praktischer Theologie", in *ZThK* 84, 1987, 3, p. 371-393.

¹⁵ FARLEY, *op. cit.*, chap.4 sur Schleiermacher, p. 73-98, où il distingue une "unité téléologique" de la théologie ("the clerical paradigm"), d'une part, et une "unité matérielle" de la théologie (l'essence du christianisme), d'autre part, selon l'auteur de la *Kurze Darstellung*.

existentiel pour Tillich. Certes, on ne nous demande pas de nous hisser à de telles hauteurs, mais ce qu'il faut exiger de chaque praticien, c'est qu'il fasse l'épreuve de son programme sur des cas et des situations précises. Sinon, on en reste au verbiage pieux. De toute façon, je pense que c'est à nous, pratiquement, de remettre de la *substance* tant sur le plan théologique qu'existentiel, là où nos théologies actuelles se contentent trop souvent de survoler la réalité.

3. LE CHAMP TECHNIQUE DE LA THEOLOGIE PRATIQUE

Mais il y a aussi tout un domaine technique de la théologie pratique et c'est là un troisième aspect de la question. Par technique, j'entends l'ensemble des « règles de l'art » qui tentent de préparer les étudiants et étudiantes à affronter les situations humaines auxquelles ils et elles auront affaire dans leur ministère et plus généralement dans leurs vies. B. Reymond en a fort bien parlé : théologie pastorale et cure d'âme, catéchèse, homilétique, liturgie, diaconie, droit ecclésial, communication, etc. Il a cette excellente remarque sous forme d'interrogation : comment faire pour ne pas retomber dans une situation « qui interdit finalement à la théologie pratique d'être à la fois véritablement théologique et authentiquement pratique ? » Nous devons en effet former des généralistes, mais non des amateurs. C'est là un de mes soucis « pratiques » à Genève, où j'ai été appelé à ce poste sans être suffisamment préparé à ces aspects techniques, que je découvre en même temps que je les enseigne ! Grâce à mes confrères de Lausanne (B. Reymond et Claude Vallotton), je commence enfin à y voir plus clair dans la répartition entre la théologie pratique systématique ou universitaire, d'une part, et la théologie pastorale ou ecclésiale, d'autre part. Plus exactement, il y a au fond trois étapes dans la formation globale que nous proposons :

a) « la théorie de la pratique » ou, pour parler comme les anciens (Nitzsch)¹⁶, la *scientia ad praxim* : ce sont les cours magistraux, tels l'ecclésiologie, les sacrements, la liturgie, etc. ;

b) « la théorie des méthodes d'action » (*scientia praxeôs*) : ce sont les séminaires techniques en cure d'âme, en homilétique, en catéchèse, etc. ; il est plus facile, et sûrement plus fécond, de les mener en tandem comme je le fais à Genève avec Pierre Reymond et Annegreth Bovon par exemple ;

c) la théologie pratique appliquée ou opérationnelle, enfin (la *praxis* elle-même) et qui est reprise entre autres dans le « Séminaire de théologie

¹⁶ Là-dessus, cf. R. MARLE, *Le projet de théologie pratique*, Paris, Beauchesne, 1979, p. 65.

appliquée » (STA) des Eglises de Suisse romande, où les stagiaires peuvent vérifier les résultats de leurs premières expériences en Eglise.

Il va sans dire que ces trois étapes sont en interaction constante et qu'elles représentent, non une hiérarchie, mais une synergie. Reste à mettre tout cela en...pratique ! La théologie dite pratique est devenue la science de la *formation*, y compris *spirituelle*¹⁷, des futurs acteurs et actrices d'Evangile. Jamais peut-être nous avons tous mieux senti combien la théologie pratique ainsi comprise est une belle tâche, qui requiert dans son urgence la conjugaison de toutes les énergies, quelles que soient nos allégeances personnelles, confessionnelles, théologiques ou... cantonales. L'avenir est à nous !

4. LA QUESTION DE FOND : QUELLE UNITE DU PROJET THEOLOGIQUE ?

Mais je ne saurais pour terminer faire l'impasse sur un point, qui reste implicite dans l'article de B. Reymond, à savoir : sur quelle théologie nous fonder exactement quand nous plaçons, comme je le fais après Farley et d'autres, sur la reconquête d'une unité ou d'un point focal des études de théologie ? C'est ici que la théologie dite pratique est au carrefour et qu'on l'y attend. Cette préoccupation fait d'elle la partenaire privilégiée de la dogmatique et de l'éthique. J'irais même plus loin, en me demandant si la théologie pratique n'a pas dans les faits et à certains égards (soyons prudent pour ne froisser personne...) relayé la dogmatique traditionnelle, celle-ci se trouvant actuellement dans une crise profonde. On ne voit pas ou pas encore, en effet, dans le domaine francophone, ce qui pourrait représenter une pensée dogmatique neuve. Nous n'avons pas de Moltmann, de Jüngel ou de Kasper chez nous. B. Reymond pose bien le problème, sans y répondre : « La théologie pratique trouve à mon sens sa spécificité, écrit-il, dans une double démarche : envisager d'un point de vue théologique les diverses pratiques chrétiennes, et la théologie en fonction de ces pratiques et des contextes au sein desquels elles se déploient ». « *D'un point de vue théologique* » ; mais de *quel* point de vue ? C'est là le noeud. La théologie pratique serait éminemment, si je comprends bien, une théologie contextuelle. Là-dessus, me voilà entièrement d'accord et j'ai plaidé pour cela durant toute ma carrière, ce qui ne m'a pas fait que des amis, surtout dans le milieu académique... Théologie contextuelle en tension donc avec la dogmatique traditionnelle. Certes, mais cette perception contextuelle des problèmes ne peut pas se faire sans prendre appui sur une...théologie d'ordre systématique précisement. C'est justement ce qui manquait naguère très souvent aux « praticiens », qui

¹⁷ B. Reymond aurait dû insister plus sur ce point sensible dans un temps de grand désarroi et de vide spirituel.

étaient considérés plus ou moins comme des dilettantes ou des « hommes d'Eglise » sympathiques, mais pas très rigoureux. Au mieux, ils étaient considérés comme des maîtres spirituels, « spirituels » voulant dire ici éminents et le plus souvent respectés, mais non scientifiques. Cela me rappelle un professeur de langue allemande qui me disait, à propos d'un enseignant non universitaire : « Er ist *nur* Pfarrer... » Il faut le dire : la théologie « pratique » est chargée en fait d'apporter aux étudiants et étudiantes une sorte de supplément d'âme venant mettre un peu de vie dans un parcours universitaire ressenti souvent comme desséchant. On recherche parmi les professeurs un « pasteur », apportant un élément d'authentique spiritualité. Cela d'ailleurs ne me déplait pas personnellement, vu le vide existentiel actuel. Or justement, ce vide existentiel révèle ou masque un vide dogmatique préoccupant.

Mais sur quelle option de base fonder l'orientation en vue de la réflexion et de l'action que nous essayons de proposer en théologie pratique, j'allais dire concrète ? Il n'y a pas trente-six solutions. B. Reymond estime, si je l'ai bien compris, que la théologie dialectique est maintenant devenue une grandeur historique : elle fait partie de notre histoire, non de notre avenir. Je prends en compte cette opinion, mais ce n'est pas la mienne. On assiste d'ailleurs actuellement à des tentatives conjuguées pour dire en gros que la théologie dialectique a fait son temps, que Barth notamment aurait été responsable de l'absence de dialogue avec la culture et les sciences dites « humaines » et que, en général, « la théologie de la Parole de Dieu » aurait été une réaction plus qu'une création utile pour le présent et l'avenir. Bonhoeffer lui-même avait déjà à juste titre flairé ce danger. Mais à ce compte-là, ce n'est pas seulement Barth qui serait à délaissier, mais aussi Bultmann, Gogarten, Thurneysen, voire Tillich et d'autres. Il y a trois raisons pour lesquelles je ne suis pas convaincu de ce procès :

a) la théologie, si elle est contextuelle en son point d'impact, ne l'est pas quant à sa substance évangélique ; elle ne se déploie pas dans une dépendance par rapport à l'histoire, comme si celle-ci opérait par progrès successifs. Platon ou Kierkegaard sont nos contemporains, comme Esaïe ou Jérémie. C'est bien pourquoi, on parle toujours de « retour à », de « renaissance de », etc. La théologie est mémoire à partir d'une axiologie fondamentale (et dont il faut débattre toujours à nouveau) ;

b) les procès contre un Barth anticulturel ou aculturel me font sourire. S'il y eut une théologie contextuelle et qui s'est voulue telle, à titre de correctif, c'est bien la sienne et c'est pourquoi elle nous donne encore à penser. C'est du moins la lecture que je propose de Barth, constamment aux prises avec la culture et la société qui étaient les siennes (cf. sa *Théologie protestante au XIXe siècle*, par exemple) et qui certes ne sont plus les nôtres ; d'où un effort constant à faire de reformulation des problèmes. Je relis, il est vrai, l'oeuvre de mon maître au travers de ce que

j'ai appris de la philosophie herméneutique de P. Ricoeur et cet aveu est important. C'est d'ailleurs plus qu'un aveu, c'est un programme. J'aurais beaucoup de choses à dire sur la réception de Barth et de Bultmann (que je ne sépare pas personnellement) en France et en Suisse romande, car je pense que les « barthiens » ont fait l'impasse à l'époque sur des aspects importants de sa pensée (herméneutique, politique, philosophique) au seul profit d'une théologie traditionaliste de l'histoire du salut ecclésiocentrique ; mais je n'en dis pas plus pour l'instant !

c) Un dernier point de théologie pratique. Je suis d'avis que les quelques lignes superficielles qu'on « consacre », si j'ose dire, aujourd'hui à un Thurneysen par exemple, relève de la mauvaise foi. A mon avis, on n'a pas encore tout dit de la pensée du praticien bâlois et nos chers francophones pourraient lire avec profit dans cette optique un R. Bohren par exemple, que je considère comme l'un des plus stimulants théologiens pratiques actuellement. Bref, il y a beaucoup à faire dans ce champ encore largement inexploré.

On me dira : mais au lieu de faire du « barthisme réchauffé » ou d'en revenir toujours à vos « grands classiques », qu'est-ce qui vous empêche, sinon votre obscurantisme, de chercher ailleurs, par exemple en direction de la *Process theology* américaine, ou de la systémique, si importante pour la pratique et la communication, ou de J. Habermas, etc. ? Je réponds : bien sûr, tout nous est ouvert et nous sommes là pour cela. Mais je me permets tout de même de dire que toutes ces structures nouvelles de pensée et ces découvertes ne nous dispensent pas de creuser la *substance* biblique et évangélique indispensable à une théologie (et c'est celle-ci qui m'intéresse et me nourrit), qui refuse d'être une théologie *seulement formelle* et qui se veut une incitation à la réforme permanente de l'Eglise. Je ne veux pas d'un « christianisme » sans *contenu* critique. Je crains maintenant par-dessus tout le retour d'une théologie finalement très « dogmatique » au sens péjoratif du terme, qui ne remettrait pas en question ses propres présupposés, et d'une sorte de religion « chrétienne » sans contenu de pensée, en somme conservatrice jusqu'à la moelle. A ce titre, je pense toujours que la lutte contre la religion, y compris la religion dite chrétienne, au nom de la foi reste d'actualité. Car, sur le plan théorique : nous ne sommes jamais sûrs que c'est le Dieu de Jésus-Christ que nous pensons et non des idoles ; sur le plan pratique : que c'est vraiment l'Evangile que nous prêchons et communiquons, et non nos propres manies. En définitive, la théologie pratique est un mal nécessaire, parce que nous sommes toujours tentés de prendre des vessies pour des lanternes. « Sentinelle, où en est la nuit ? »

* *
*

Claude Vallotton
Agrégé à la Faculté de Théologie
de l'Université de Lausanne, Suisse

LIEU ET « NON-LIEU » DE LA THEOLOGIE PRATIQUE

ENTRE FACULTE ET EGLISE

Invité à réagir à l'article de Bernard Reymond, je commence par situer le contexte dans lequel j'élabore ces réflexions. Je travaille dans un champ de forces délimité par les responsabilités suivantes : enseignement de la théologie pastorale ; stages expérimentaux des étudiant(e)s en théologie ; stages de formations pastorale (qui ne commencent qu'une fois achevées les études de théologie en Faculté) et diaconale ; sessions de formation durant les stages en particulier au Séminaire de théologie appliquée. Ce travail implique une interaction quotidienne entre des lieux d'Eglise (Eglise évangélique réformée du canton de Vaud) et la Faculté de théologie de Lausanne.

Ce cadre détermine une première approche de la théologie pratique. Celle-ci se développe dans un espace social dans lequel Faculté et Eglise sont en interaction. Pour éviter un dialogue en vase clos, il convient de souligner le rôle important de la société qui met en perspective les impulsions venant de la Faculté et de l'Eglise et qui stimule ces deux interlocuteurs pour qu'ils restent ouverts aux questions humaines de leur époque.

QUELQUES NOUVEAUX LIEUX D'ELABORATION DE LA THEOLOGIE PRATIQUE

Le Séminaire de théologie appliquée a été créé en 1973 sous forme de sessions de formation pratique durant le stage pastoral. Actuellement il rassemble tous les stagiaires de Suisse romande pour développer une interaction entre le travail sur le terrain et une formation théorico-pratique. Jusqu'en 1938, date de la décision d'organiser un stage, toute la formation pastorale pratique avait lieu en Faculté. Il n'est donc pas étonnant que la théologie pratique universitaire éprouve le besoin de redéfinir son statut, ses méthodes et ses perspectives d'avenir. Ces vingt dernières années elle a perdu le monopole de la formation pratique, au moment même où

l'Université a entrepris un mouvement d'ouverture aux réalités professionnelles.

Plus récemment d'autres lieux de pratique théologique ont vu le jour : conseil en développement ecclésial (*Gemeindeberatung*), supervision, formation de formateurs. Ces trois cursus de formation et structures de travail ne sont pas nés d'une réflexion théologique mise en oeuvre sur le terrain, mais empiriquement là où des besoins se faisaient sentir. Expérience faite, ces pratiques développent à leur tour une manière de penser et de faire de la théologie avec un accent mis sur l'intégration des différents savoirs (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans un va-et-vient régulier entre la théorie et la pratique.

Ces nouveaux lieux développant diverses pratiques théologiques ne peuvent laisser la théologie pratique universitaire indifférente. Il ne s'agit pas de l'orienter unilatéralement vers des pratiques ecclésiales ; mais les réflexions et les processus élaborés par celles-ci apportent une stimulation nouvelle à la théologie pratique.

LA THEOLOGIE PASTORALE

La théologie pastorale n'est pas une appellation d'origine contrôlée, unanimement reconnue par les palais des dégustateurs en théologie pratique. A son sujet, il ne suffit plus d'invoquer le fameux titre millésimé de Vinet pour clarifier la situation.

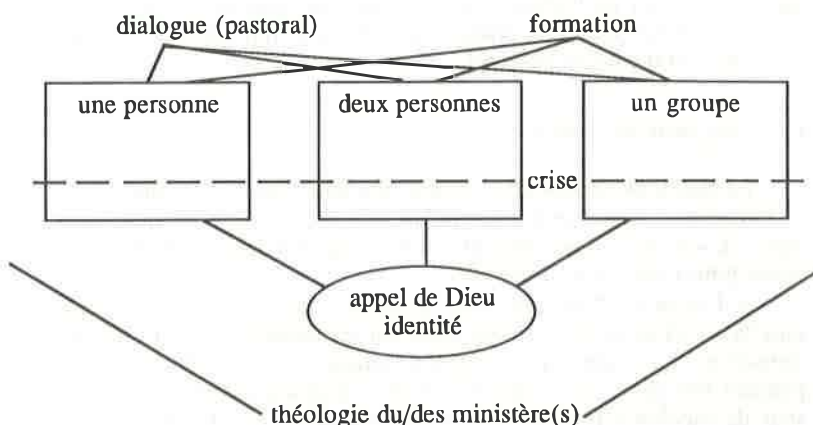
A Lausanne, l'enseignement de la théologie pastorale est confié depuis la création de ce poste en 1967, au responsable de la formation aux ministères. Le contenu de cet enseignement est à géométrie variable dépendant des choix, des capacités et de la formation antérieure du professeur de théologie pratique et du responsable de la théologie pastorale ; dans tous les cas une concertation a lieu afin d'articuler ces deux enseignements.

Actuellement l'enseignement de théologie pastorale se développe autour des thèmes et titres des cours suivants :

- dialogue : « Le dialogue pastoral »
- groupe : « Le groupe, lieu de travail théologique et ministériel »
- crise : « De l'idéal à la réalité : les crises et le développement spirituel de la personne »
- formation : « Vers une théologie de la formation »
- ministère : « Les ministères dans l'Eglise et dans la société » (en collaboration avec le professeur de théologie pratique)

Avec des méthodes et des pratiques différentes, ces cinq thèmes s'orientent vers une visée commune : discerner l'appel de Dieu constitutif d'une identité humaine et croyante. Pour atteindre ce but, le dialogue (pastoral) se développe à l'intérieur de la personne, avec un interlocuteur ou en groupe. Avec d'autres méthodes, la formation se déroule sur un plan personnel, interpersonnel et en groupe. La crise et les crises déterminent un espace significatif de ruptures et de créations de sens, dans le dialogue et la formation.

Enfin la théologie du/des ministère(s) offre des interprétations de l'appel de Dieu permettant la constitution d'une identité. Pour atteindre ce but, elle intègre entre autres les données du dialogue, de la formation, du groupe et des crises.



Les contenus de cet enseignement peuvent varier ; ils ne couvrent pas l'ensemble du champ de la pratique. La caractéristique d'un enseignement de théologie pastorale réside dans la recherche d'une articulation entre l'élaboration théologique et l'intervention ministérielle. Sans cette articulation il n'y a pas de théologie pastorale. La théologie pratique, tout en prenant également en compte cette articulation, peut s'en distancer quelque peu pour s'orienter d'abord vers le dialogue avec les autres disciplines théologiques.

LE LIEU DE LA THEOLOGIE PRATIQUE

La théologie pratique est invitée à redéterminer le lieu de son travail. Par exemple, elle privilégie souvent l'homilétique et la prédication comme espaces importants de la pratique théologique. Tous les licencié(e)s en théologie se sont livré(e)s à quelques exercices de prédication. La prédication est-elle le lieu privilégié d'une pratique de la théologie ? Autrefois les étudiant(e)s devaient préparer et animer une leçon de catéchisme. Aujourd'hui on pourrait imaginer d'autres exercices dans le domaine du dialogue pastoral et de la vie des groupes. La question n'est pas de savoir si le programme obligatoire de théologie pratique doit comporter un ou plusieurs exercices pratiques dans tel ou tel domaine. La question est de savoir si la théologie ne devient pratique qu'à travers des exercices de préparation à un ministère pastoral. Redoutable et difficile question : y a-t-il une pratique de la théologie autre que celle de la prédication, de la catéchèse et du dialogue pastoral ?

Cette question peut se poser à partir d'un autre point de vue : pour quoi l'étudiant(e) qui se présente à une licence en sciences religieuses est-il/elle dispensé(e) des cours et séminaires de théologie pratique ? Ne faudrait-il pas chercher à développer une théologie pratique constitutive de toute formation théologique, qu'elle conduise ou non au pastorat, qu'elle aboutisse à une licence en théologie ou à une licence en sciences religieuses ?

La pratique de la théologie ne s'épuise pas dans l'amorce d'une formation professionnelle au ministère pastoral. Peut-être n'y a-t-il pas d'autres solutions que la situation actuelle : mais avant de trancher il convient de développer toutes les hypothèses possibles permettant à une pratique de la théologie de s'exercer dans un cadre plus large que celui qui oriente vers les activités ecclésiales.

La théologie pratique est appelée à redéfinir son lieu dans le dialogue avec les autres disciplines théologiques et avec les autres Faculté universitaires.

Elle reste un partenaire privilégié de l'Eglise. Mais les nouveaux lieux d'élaboration d'une pratique de la théologie lui posent la question d'une distinction plus claire entre formation à la pratique de la théologie et formation professionnelle à un ministère. Les nouveaux lieux de pratique théologique n'échappent pas non plus aux questions de la théologie pratique : quelle théologie pratiquez-vous au Séminaire de théologie appliquée, dans le conseil en développement ecclésial, dans la supervision et dans la formation ?

LA THEORIE ET LA PRATIQUE

Beaucoup s'accordent pour affirmer qu'on ne peut plus travailler théologiquement avec ce seul modèle : d'abord la construction d'une théorie et ensuite la mise en pratique. Il n'en demeure pas moins que nous continuons à former les théologien(ne)s et les pasteur(e)s selon cette séquence qui a fait ses preuves et qui peut être résumée ainsi :

- acquisition d'un savoir théologique en Faculté,
- apprentissage d'un savoir-faire durant le stage,
- attention au savoir-être dans le processus de reconnaissance ecclésiale d'un ministère.

Ces distinctions sont bien entendu trop schématiques. L'acquisition d'un savoir déclenche des modifications au niveau du savoir-faire et du savoir-être. Aucun de ces savoirs ne peut s'élaborer sans entraîner des répercussions dans les autres domaines de la personne et de ses savoirs.

Toutefois la relation entre la théorie et la pratique est encore profondément marquée par ce schéma. La théologie pratique offre le lieu d'une reprise de cette question. En redéfinissant les conditions du dialogue entre la théorie et la pratique, il faudra rapidement faire intervenir un troisième interlocuteur : la formation.

Ces dernières années de nombreuses recherches ont permis de mieux discerner le champ de la formation, en particulier dans cette question de l'articulation entre théorie et pratique. Les sciences humaines se bâtissent dans une constante interaction entre théorie et pratique. Lorsque la pratique se modifie la théorie est révisée.

En théologie, nous avons tendance à nous concentrer sur la séquence « interpellation de Dieu - expression théologique - affirmation d'un message ou d'une thèse » ; nous éprouvons une difficulté certaine à envisager des modifications de la théorie à partir de la pratique.

Les résultats des recherches dans le champ de la formation peuvent nous aider à renouveler le dialogue entre théorie et pratique. Par exemple en envisageant d'une manière plus globale l'ensemble du processus de formation théologique, théorique et pratique, universitaire, professionnel et ecclésial. Cette perspective n'implique absolument pas l'évolution de la Faculté vers une Ecole de formation pastorale. Il convient de garder une Faculté distincte de l'Eglise et de la formation professionnelle. Dans le cadre actuel, il est possible de repenser l'articulation entre théorie et pratique de telle manière que les recherches et les découvertes des sciences humaines à propos de la formation y soient intégrées. En particulier là où elles mettent en évidence la constante interaction entre théorie et pratique.

Cette question apparaît encore d'une autre manière dans nos Facultés de théologie avec la présence d'étudiant(e)s en deuxième voie de formation après avoir acquis soit un autre diplôme universitaire, soit une première formation professionnelle complète.

Ces étudiant(e)s doivent-ils/elles suivre le même cursus que les autres ? Ou bien les découvertes effectuées dans le domaine de la formation des adultes doivent-elles stimuler les théologien(ne)s à repenser le processus de formation théologique tout en restant étroitement solidaires du cadre universitaire ?

LIEU ET « NON-LIEU »

La théologie pratique et pastorale s'élabore dans un champ de tensions qu'il ne faut pas chercher à réduire par souci obsessionnel de pureté. Ces tensions doivent être maintenues pour clarifier la recherche à partir de la question suivante : qu'est-ce que faire de la théologie ? La théologie pratique est le lieu de la question du faire de la théologie.

La théologie pratique court le risque d'un constat de « non-lieu », si elle développe des théories sans prendre suffisamment en compte les données de la pratique qui se sont modifiées de plusieurs manières : d'abord par le développement d'un espace de formation professionnelle aux ministères, ensuite avec l'apparition de nouveaux lieux d'élaboration d'une pratique théologique et enfin avec la mise en évidence d'une articulation fondamentale entre théorie et pratique dans le champ de la formation des adultes.

Dans ce contexte la théologie pratique est invitée à reprendre la question du « faire » en théologie sans que celui-ci se résume à des « actes » ecclésiastiques. Ces derniers réalisent d'une manière importante la pratique de la théologie, mais ils n'en ont pas le monopole. La théologie pratique développe un champ d'activités plus vaste que celui de la théologie pastorale et de la formation aux ministères. Dans cet espace se jouent la crédibilité et la pratique de toute la théologie.



Pour s'abonner aux

CAHIERS DE L'IRP

s'adresser à :

Institut Romand de Pastorale
BFSH 2
1015 Lausanne — Suisse

Tél. : 021 / 692 44 79 — Fax. : 021 / 692 44 65 CCP : 10-16667-2

L'IRP associe en un travail commun les responsables des disciplines recouvrant le champ de la Théologie Pratique dans les trois facultés de Genève, Lausanne et Neuchâtel.

Cahiers disponibles :

- La supervision
- Multitudinisme, hier, aujourd'hui, demain
- Multitudinisme et : - services funèbres ; - mariage ;
- confirmation ; - baptême
- Théologie au féminin
- Cure d'âme et supervision
- Le système de nos croyances
- Prêcher
- Varia
- La théologie pratique protestante d'expression
française : où en est elle ?

Prix de ce cahier double : SFr. 8.-

FF 32.-

Prix de l'abonnement : SFr. 10.-

FF 40.- l'an.

ISSN : 1015-3063